



SOMMAIRE

pages

ÉDITO

– Tuyaux d'orgue
ou pratiques coopératives

ABONNEMENT

– La Lettre de Psychiatrie Française

COLLOQUE

16 novembre 2018, à Paris
– Animal parlé / Animal parlant

PSYCHIATRIE ANIMALE

– Bon de commande

NOUVELLES D'HIER

– Lettres syndicales de mai et juin 1977

RENCONTRES

– Les VII^{èmes} Rencontres de Suze-la-Rousse :
6 et 7 juillet 2018

APPEL DE CANDIDATURES

– AFP
– SPF

ÉVÈNEMENT

– Prix littéraire Charles Brisset 2018

LIBRE PROPOS

SYNDICAT DES PSYCHIATRES
FRANÇAIS

– Bulletin d'adhésion 2018
– Actualités professionnelles

LIVRES EN IMPRESSIONS

– Éthiques & Handicaps

RENDEZ-VOUS

– Approche phénoménologique du corps

PSYCHIATRIE FRANÇAISE

– N° 3/17 : L'esprit, le corps et la machine

PAS DE DISCOURS SANS LECTURE

– Ouvrages récemment parus

PETITES ANNONCES

LES CHEMINS DE LA CONNAISSANCE

– Formations, réunions et colloques

SISM

– Santé mentale à l'ère du numérique
du 18 au 31 mars 2019

TUYAUX D'ORGUE
OU PRATIQUES COOPÉRATIVES

Maurice BENSOUSSAN

Si la communication n'avait pas mithridatisé les échanges contemporains, l'intervention du chef de l'État venant dévoiler « Ma santé 2022 » aurait pu apparaître comme exceptionnelle. Quelle sera sa trace dans cette déclinaison de plans de santé dont le corollaire est, outre l'inégalité, la difficulté croissante d'accès aux soins de nos concitoyens ?

En attendant demain, saluons un exécutif qui n'a pas de comptes à régler, à la différence du précédent, avec le corps médical. Saluons une analyse de constats facilement partageable par les médecins. Enfin saluons la place repérée de la psychiatrie dans les priorités. Cela dit, nous ne baisserons pas notre vigilance sur la place laissée aux initiatives des professionnels pour agir sur les organisations territoriales de proximité. Des expériences régionales rappellent la puissance de la réalité. Elles modélisent le « top down » venant greffer sur le tissu sanitaire un prêt à porter d'un modèle national centralisé, sans approche diagnostique et sans évaluation de la puissance des rejets.

L'État doit se donner les moyens d'accompagner la dynamique de ces initiatives parallèlement au retour annoncé des médecins dans la gouvernance hospitalière. Les pratiques coopératives ne s'imposent pas. Elles ne peuvent s'implémenter sur le modèle du seul fonctionnement hospitalier mais bien partir de la proximité pour y revenir. Les avancées techniques, technologiques ont pris le risque de faire oublier la dimension humaine, non seulement du soin, mais de la pratique médicale. Pourtant nous avons la confirmation que le psychiatre tient l'essentiel de son expertise dans le suivi qu'il propose à son patient que celui-ci s'inscrive dans une pratique individuelle ou d'équipe. La relation en psychiatrie doit trouver sa théorie et l'inscrire dans des pratiques coopératives évitant la découverte brutale et traumatique que le malade a un corps. Nous ne pouvons plus exclure une réflexion sur la gradation des soins, sur la place de chaque professionnel dans le parcours en remplaçant compétition par coopération. Nous rejoignons le président de la République quand il affirme que l'hôpital ne doit plus être un dispensaire.

Cependant l'absence de réflexion sur la révolution représentée par la concentration des capitaux dans l'hospitalisation privée nous laisse perplexe. La disparition des médecins dans la gestion de ces structures paraît ne profiter pour le moment qu'au pantouflage cher à nos polytechniciens. Nous craignons un mouvement irréversible que l'on ne saurait voir s'étendre à l'ensemble du monde de la santé.

ABONNEMENT

À NOS « GRACIEUX » LECTEURS

Nous vous rappelons que *La Lettre de Psychiatrie Française* vit essentiellement des abonnements !
Si vous êtes attaché(e) à sa lecture et si vous souhaitez la recevoir régulièrement, **MERCI DE VOUS ABONNER.**

Nous serions également heureux de vous compter parmi nos auteurs.

N'hésitez pas à nous adresser vos propositions d'articles.

BULLETIN D'ABONNEMENT

A retourner à l'Association Française de Psychiatrie : 45, rue Boussingault – 75013 PARIS

TARIF 2018

40 EUROS TTC – France métropolitaine

50 EUROS TTC – Hors métropole

Vos coordonnées :

Raison sociale (Institutions) :

Pour l'Union Européenne, N° de TVA intracommunautaire

Nom* Prénom*

Exercice Professionnel : ☐ Libéral ☐ Hospitalier ☐ Salarié

 @

*

Code postal* Ville*

* 

* Champs obligatoires

Votre commande :

Abonnement à *La Lettre de Psychiatrie Française*

Ces tarifs ne concernent pas les membres de l'AFP et du SPF à jour de cotisation, qui bénéficient d'un tarif préférentiel.

- ☐ Je confirme mon abonnement d'un an à *La Lettre de Psychiatrie Française* au tarif (France métropolitaine) de 40 euros TTC.
- ☐ Je confirme mon abonnement d'un an à *La Lettre de Psychiatrie Française* au tarif (hors métropole) de 50 euros TTC.
- ☐ Je bénéficie, pendant mon abonnement, de trois lignes gratuites pour une petite annonce en format ligne.*
- ☐ Je demande un justificatif fiscal.

* Cette offre n'est utilisable qu'une seule fois par année, quel que soit le nombre de petites annonces communiquées à *La Lettre de Psychiatrie Française*.

Votre règlement :

par chèque à l'ordre de l'Association Française de Psychiatrie.

Date :

Cachet - Signature

Pour tout renseignement, merci de contacter l'AFP
45, rue Boussingault – 75013 PARIS

 01 42 71 41 11 –  contact@psychiatrie-francaise.com

COLLOQUE



L'ASSOCIATION FRANÇAISE DE PSYCHIATRIE

PROPOSE

un colloque sur le thème

ANIMAL PARLÉ / ANIMAL PARLANT

le vendredi 16 novembre 2018, à PARIS

ARGUMENT

S'inscrivant directement dans le sillage des récents colloques « *Quelle causalité psychique en 2017 ?* » et « *L'identité* », « **Animal parlé / Animal parlant** » souhaite interroger la spécificité de la parole au regard des nouveaux modèles de pensée issus de l'éthologie et de leurs influences sur l'exercice de la psychiatrie et de ses multiples « *talking cures* ».

Le choix de cette interrogation est le fruit d'occurrences multiples.

- D'abord, conjointement à la neurobiologie, l'actuel essor phénoménal de l'éthologie et ses conséquences épistémologiques comme éditoriales tant dans le domaine scientifique que grand public.
- Le rôle pionnier, avec la portée et l'efficacité de sa pensée organisationnelle confirmée par l'actualité, de l'ouvrage « *Psychiatrie animale* » paru en 1964 et dirigé par Abel Brion et Henri Ey dont, parallèlement à ce colloque, le Créhey⁽¹⁾ vient de publier la réédition de sa première partie.

Le thème « **Animal parlé : réalité naturelle ou fiction ?** » ouvrira la matinée du colloque avec Georges CHAPOUTHIER⁽²⁾ qui traitera de l'émergence de la pensée par paliers successifs non sans oublier les maladies mentales, pour aboutir à l'homme vu à la fois en continuité et en discontinuité avec ses cousins les animaux. Puis, sans concession aucune sur les analogies et les inférences anthropomorphiques, Michel KREUTZER⁽³⁾ abordera les difficiles choix des éthologues : humaniser l'animal ou naturaliser l'humain. Alors même que l'animal et le cerveau, qui apparaissent aujourd'hui dans bien des disciplines comme l'alpha et l'oméga des interrogations, laissent de côté le sujet, son identité et son désir d'existence. Thèmes sur lesquels les éthologues pourraient avoir à dire.

Avec pour trame « **Animal parlant, animal libre** » ou se sentant tel, Francis WOLFF⁽⁴⁾ montrera que pour être libre une action ne doit pas seulement être l'effet d'un désir conscient causé par d'autres événements mentaux, mais doit également participer d'une volition, acte de conscience d'un sujet. Celle-ci n'a d'autre cause que le sujet lui-même et n'est rendue possible que par deux structures constitutives du langage humain : la structure prédicative liée à la possibilité de la négation et la structure indicative liée à l'usage du je et du tu.

« **Usages et limites des représentations comportementales et neurobiologiques du monde animal en psychiatrie : sens et spécificités de la parole** » constituera le thème de l'après-midi. Patrice BELZEAUX⁽¹⁾ présentera les questions posées par l'éthologie à Henri EY qui dévoile une structure organisationnelle garante d'indépendance vis-à-vis des stimuli intérieurs et extérieurs et permettant à l'homme d'être ce qu'il est dans sa parole. De même, il dotera l'animal d'une « psychoïde » qui, dans le discernement adaptatif, présente au fur et à mesure de la descente dans le phylum, une réduction de l'intentionnalité au profit de l'instinct préformé. Cette position permet à EY d'être critique sur la désobjectivation induite par les assimilations hâtives et les effets d'un retour subreptice des méthodes déductives d'évaluation de l'animal à l'homme. Il sera discuté par Georges CHAPOUTHIER et Michel KREUTZER ainsi que par l'intervention de Boris CYRULNIK.

Pour Christian SIMATOS nous parlons de monde animal en nous y incluant. Or comment s'assurer de ce dont est fait notre propre monde ? Nous lui appartenons, il ne nous appartient pas, nous n'en sommes pas les maîtres, seulement les interprètes. En conséquence de cet embarras il nous revient d'analyser ce qui nous détermine à poser des questions comme celles de ce colloque, non sans évoquer la liberté ainsi que la pluralité de paroles, dont celle de l'animal.

Au final, Nicole KOEHLIN interrogera le rôle de l'animal et de la multiplicité de ses discours dans ce qu'il est convenu d'appeler l'espace transitionnel.

La proximité animale avec ses abords psychothérapeutiques ainsi que les pratiques vétérinaires dites psychiatriques, comme le second volume de « *Psychiatrie animale* » seront abordés en septembre 2019 lors du colloque « *Animal parlé / Animal parlant II* ».

⁽¹⁾ Cercle de recherche et d'édition Henri Ey, présidé par Patrice BELZEAUX, Collection *Clinique et psychopathologie* : Psychiatrie animale, Volume 1, A. Brion, H. Ey, préface de B. Cyrulnik, septembre 2018.

⁽²⁾ Les racines de la complexité en mosaïque, *Revue philosophique de la France et de l'étranger*, 2018/1 (Tome 134), 8 pages, disponible sur Cairn info.

⁽³⁾ *L'Éthologie*, Que sais-je ? N° 4074, Presses Universitaires de France / Humensis, 2017, 127 pages.

⁽⁴⁾ *Trois utopies contemporaines*, Fayard 2017, 180 pages. Notre humanité. D'Aristote aux neurosciences, Fayard, 2010, 383 pages.

Nous ne publions ici que quelques références de circonstance à défaut des imposantes bibliographies de certains intervenants.

COMITÉ SCIENTIFIQUE ET D'ORGANISATION :

Maurice BENSOUSSAN, Michel BOTBO, L. Jean-Pierre CAPITAIN, Jean-Yves COZIC, Jean-Louis GRIGUER, François KAMMERER, Lydia LIBERMAN-GOLDENBERG, Christian PORTELLI, David SOFFER

Pour toutes informations complémentaires, merci de nous écrire à l'adresse mail suivante : secretariat@psychiatrie-francaise.com ou visiter notre site internet : www.psychiatrie-francaise.com



COLLOQUE

PROGRAMME



ANIMAL PARLÉ / ANIMAL PARLANT

le vendredi 16 novembre 2018, à PARIS

9h00 – 9h05 : OUVERTURE DE LA JOURNÉE
Jean-Yves COZIC, Président de l'Association Française de Psychiatrie.

MATIN

Animal parlé : réalité naturelle ou fiction ?

Président de séance : **François KAMMERER** – Psychiatre,
Vice-Président de l'Association Française de Psychiatrie

9h05 – 9h10 : INTRODUCTION

9h10 – 9h15 : La réédition de « psychiatrie animale »
Patrice BELZEAUX (Perpignan), Psychiatre, Président du CREHEY.

9h15 – 10h00 : L'émergence de la pensée, l'animal, l'homme...
Georges CHAPOUTHIER (Paris), Philosophe et neurobiologiste, Directeur de recherche émérite au CNRS.

10h00 – 10h45 : Humaniser l'animal ou naturaliser l'humain ? Les difficiles choix des éthologues
Michel KREUTZER (Paris), Professeur émérite d'éthologie à l'Université Paris Nanterre.

10h45 – 11h15 : Discussion avec la salle

11h15 – 11h30 : Pause

Président de séance : **Jean-Yves COZIC** – Président de l'Association Française de Psychiatrie

11h30 – 12h15 : Animal parlant, animal libre
Francis WOLFF (Paris), Professeur émérite de philosophie à l'École normale supérieure de la rue d'Ulm.

12h15 – 12h40 : Discussion avec la salle et les intervenants

12h40 – 14h10 : Déjeuner libre

APRÈS-MIDI

*Usages et limites des représentations comportementales et neurobiologiques du monde animal en psychiatrie :
sens et spécificités de la parole*

Président de séance : **Jean-Louis GRIGUER** – Psychiatre des Hôpitaux,
Secrétaire Général de l'Association Française de Psychiatrie

14h10 – 14h40 : Une Nature, pas sans sujet ; la psychopathologie d'H. Ey à l'épreuve de l'Éthologie
Patrice BELZEAUX (Perpignan), Psychiatre, Président du CREHEY.

14h40 – 15h00 : Discussion avec la salle et Georges CHAPOUTHIER

15h00 – 15h30 : Boris CYRULNIK (La Seyne-sur-Mer), Psychiatre.

15h30 – 15h50 : Discussion avec la salle et Michel KREUTZER

15h50 – 16h00 : Pause

16h00 – 16h30 : Animal, qui es-tu ?
Christian SIMATOS (Paris), Neuropsychiatre, Psychanalyste.

16h30 – 16h45 : Discussion avec la salle et les intervenants

16h45 – 17h15 : Approche de l'animal dans l'espace transitionnel
Nicole KOECHLIN (Paris), Psychiatre.

17h15 – 17h30 : Discussion avec la salle et les intervenants

17h30 – 18h00 : CONCLUSION DE LA JOURNÉE AVEC LES INTERVENANTS
Jean-Louis GRIGUER, Psychiatre des Hôpitaux, Secrétaire Général de l'Association Française de Psychiatrie.

COLLOQUE

BULLETIN D'INSCRIPTION



ANIMAL PARLÉ / ANIMAL PARLANT

le vendredi 16 novembre 2018, à PARIS

Bulletin d'inscription à retourner à l'Association Française de Psychiatrie accompagné du chèque correspondant :
45, rue Boussingault – 75013 Paris –  secretariat@psychiatrie-francaise.com

Mme ☐ M. ☐ Pr ☐ Dr ☐	
NOM :	Portable :
Prénom :	
Date de naissance :	Discipline exercée :
Mode d'exercice professionnel : Libéral : ☐ Salarié : ☐ Hospitalier : ☐	N° RPPS : N° Adeli :
Cette Rencontre entre dans mon programme de DPC : Oui ☐ Non ☐	
Adresse :	
Code postal :	Ville :

prendra part au colloque du 16 novembre 2018, à Paris

et règle ses droits d'inscription et ses options selon le tableau ci-dessous (chèque à l'ordre de l'Association Française de Psychiatrie) :

DROITS D'INSCRIPTION	
Tarif Général	☐ 130 €
Membres de l' AFP (<i>sur justificatif</i>)	☐ 70 €
Étudiants de moins de 30 ans ; internes ; demandeurs d'emploi (<i>sur justificatif</i>)	☐ 40 €
Formation Professionnelle	
➤ Hors DPC : numéro de déclaration d'activité formateur : 11 75 25040 75 (<i>avec prise en charge de l'employeur pour les salariés</i>)	☐ 250 €
➤ DPC* : (N° agrément 2391) – Sous réserve de l'accord de l'ANDPC concernant le programme. Nous contacter soit par téléphone ☎ 01 42 71 41 11 – soit par mail ✉ secretariat@psychiatrie-francaise.com	
• Libéraux et salariés de centre de Santé : Frais de DPC 570 € pris en charge par l'ANDPC (si le solde de votre enveloppe le permet, une fois le programme de DPC finalisé et validé) et indemnisation du participant (si validation de toutes les étapes). Chèque de caution de 450 € à fournir à l'inscription	☐ 0 €
• Salariés et hospitaliers : Ces frais de formation seront pris en charge par votre établissement dans le cadre de la formation professionnelle. Une convention sera établie entre l'AFP et votre employeur	☐ 570 €
TOTAL GÉNÉRAL =	
TARIF UNIQUE SUR PLACE : 160 € <i>(Aucune inscription au titre de la formation professionnelle ou du DPC ne sera effectuée sur le lieu du colloque)</i>	

Le 2018

Signature :

INFORMATIONS PRATIQUES

- Compte tenu du nombre limité de places disponibles, ne seront prises en compte que les 200 premières réponses parvenues.
- La réception de la facture vaudra confirmation de l'inscription.
- Les personnes qui auront retourné leur inscription après que la capacité d'accueil maximum aura été atteinte recevront notification que leur inscription ne peut pas être prise en compte.
- Aucun remboursement d'inscription ne sera possible pour tout désistement qui n'aura pas été signalé par lettre recommandée **15 jours avant la date du colloque**.
- **Attention : frais de dossier compris dans le tarif : 30 euros non remboursables.**

LIEU DU COLLOQUE

Salle de conférences de l'AQND, 92, bis boulevard du Montparnasse, 75014 PARIS

RENSEIGNEMENTS

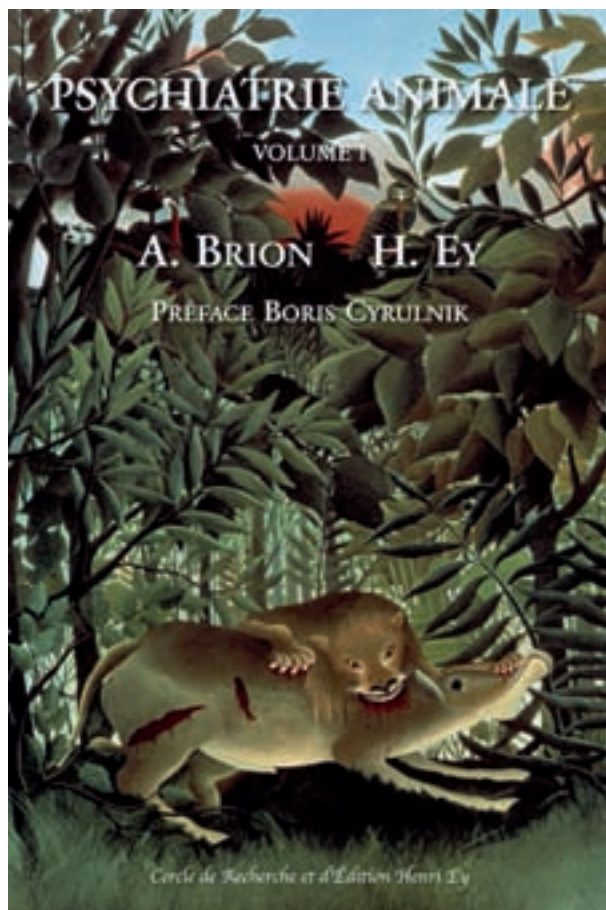
Association Française de Psychiatrie – 45, rue Boussingault – 75013 PARIS
☎ 01 42 71 41 11 – 📠 01 42 71 36 60 – ✉ secretariat@psychiatrie-francaise.com
et aussi sur notre site Internet : www.psychiatrie-francaise.com

PSYCHIATRIE ANIMALE

ISBN : 978-2-9527859-7-6

A. BRION, H. EY, Préface de Boris CYRULNIK

Publication avec l'aide de l'Association Française de Psychiatrie



En 1964, Henri Ey et Abel-Justin Broca réunissaient en un volumineux *Traité* le résultat de plusieurs journées d'études interrogeant la possibilité du concept de « psychiatrie animale ». L'animal est, à tous les niveaux, un « horizon pour l'homme » comme l'expose si justement D. Laxton-Lauze dans ce volume I : il est présent dans nos mythes et dans nos peurs, comme gardien de nos angoisses et miroir anthropomorphe de notre âme, mais il est aussi présent dans la recherche et dans la science, et présent depuis toujours, dans notre conception de l'homme.

Lorsque nous réussissons à dépasser notre anthropomorphisme, alors se posent de sérieuses questions. L'instinct tout d'abord : son adéquation partielle à l'objet, sa « perfection », sur laquelle on s'est longtemps émerveillé au travers des observations si fines du célèbre entomologiste Henri Faure, suppose qu'il n'y a nul sadisme pour le Lion à dévorer une Antilope... La « névrose expérimentale » de l'animal ensuite, supposée à partir des travaux de Pavlov sur les conditionnements contradictoires assés pour autant une névrose ? La « psycholide » animale (Buzaux, Ey), dominée par le sentir des sens, est tellement différente du psychisme de l'homme dominé par le langage.

Différence donc, mais aussi modèle pour l'homme, car comme les recherches de Michel Jouvet l'ont montré pour maintes espèces animales le plan général de l'organisation du sommeil est souvent très proche de celui de l'homme. Comme l'homme, l'animal rêve. Nous le servirons scientifiquement par la présence de phases paradoxales qui le contiennent généralement. Dès lors se pose pour le biologiste la question de la fonction du rêve pour la vie de l'espèce et pour le psychopathe la possibilité, au moins dans des crises, de passer du rêve au délire ?

Toutes ces questions et bien d'autres, comme la transmission de l'apprentissage par l'épigenèse, sont soulevées et débattues abondamment dans ce volume et l'on voit poindre, malgré les avertissements de Ey, les prémices de l'application à l'homme de la psychologie objective des conduites et des comportements qui envahiront la psychiatrie du Sujet, cinquante ans plus tard.

ISBN : 978-2-9527859-7-6
ISBN : 2294-8414-2 (Cet ouvrage est vendu à 18 € HT et 21 € TTC)



Prix public : 18 € HT

(L'association 1967 sans but lucratif à la TVA)

Cercle de Recherche et d'Édition Henri Ey 07527859

BON DE COMMANDE

Nom :

Prénom :

Adresse

Code postal : Ville :

Commande l'ouvrage « **Psychiatrie animale** »

Quantité x 18 € = €

Frais de port en sus = + 3 €

Total = € Par chèque à l'ordre du **CREHEY**

Coupon à retourner :

ASSOC CREHEY – Docteur Patrice BELZEAUX – 2, rue Léon Dieudé – 66000 PERPIGNAN

Nouvelles d'Hier...

1977 : Voici 3 lettres syndicales des mois de mai et juin qui nous indiquent les préoccupations de cette année-là.

Tout d'abord la proposition de création d'une structure fédérative avec le Syndicat des Psychiatres des Hôpitaux (SPH) et le Syndicat National des Psychiatres Privés (SNPP) ; ensuite la question des relations publiques de la psychiatrie. C'est ainsi l'occasion d'annoncer pour la mi-juin une action conjointe, c'est-à-dire une conférence de presse sur l'internement psychiatrique.

À suivre dans le prochain numéro...

SYNDICAT DES PSYCHIATRES FRANÇAIS

Siège social : 23, rue Pradier – 92410 – VILLE-D'AVRAY

Président : Professeur Th. KAMMERER (Strasbourg)

Secrétaire Général : Docteur Ch. BRISSET (Ville-d'Avray)

Le 2 mai 1977

À TOUS LES MEMBRES DU CONSEIL SYNDICAL

Mon Cher Collègue,

D'importantes décisions ont été prises au Conseil Syndical du 30 avril 1977.

I. Élections. Vous avez renouvelé votre confiance aux mandants qui se sont présentés à vos suffrages :

Président : Professeur Th. KAMMERER.

Vice-Présidents : G. DAUMEZON, P. LAB.

Trésorier : Madame BARDET-GIRAUDON.

Dans sa dernière séance, le Bureau avait désigné le secrétariat général, désormais composé de :

Ch. BRISSET, Secrétaire Général

A. JEANNEAU et R. LIBERMAN, Secrétaires Généraux adjoints.

II. Le 29 avril parvenait au secrétaire général une lettre de Gérard BLÈS contenant la proposition conjointe de son syndicat et du Syndicat des Psychiatres des Hôpitaux pour une structure fédérative. Ainsi la discussion du Conseil pouvait-elle s'orienter sur la base du rapport du secrétaire général et de la proposition conjointe. Il a été décidé que notre syndicat participerait à l'élaboration de la structure fédérative dont les grandes lignes sont ainsi esquissées dans la lettre de G. Blès et M. Audisio :

1. Tout adhérent d'un syndicat de base sera automatiquement membre de la fédération.
2. La fédération ne recevra pas d'adhésion directe.
3. Des sections régionales fédératives sont possibles.
4. Le financement sera donné par un prélèvement, si possible homologué, sur les cotisations du syndicat de base.
5. La fédération élaborera ses statuts.
Un double rôle est envisagé :
socio-professionnel (syndical)
et scientifique.
6. Le SPF constituera un des syndicats de base de la fédération.
7. Le SPH et le SNPP sont décidés à édifier une structure fédérative.

* * *

Nous avons répondu que nous n'avons pas d'objection à participer à l'élaboration de cette structure.

La délégation qui assurera les discussions sur ce sujet a été désignée : Ch. BRISSET, H. FLAVIGNY, S. GEIER, P. LAB. Le désir du Conseil de désigner des provinciaux s'est heurté à la difficulté de les mobiliser pour des réunions qui seront peut-être rapprochées. Mais il a été convenu que le Bureau serait tenu étroitement associé à ces négociations, et que le Conseil serait appelé dans un temps bref à les apprécier.

Nouvelles d'Hier...

Deux rendez-vous ont été fixés : Pour le BUREAU, le mercredi 1^{er} juin, à Ville-d'Avray, à 20 heures ; pour le CONSEIL, le samedi 25 juin, dans un lieu à déterminer. Vous serez avisés de ces réunions et de leur ordre du jour en temps voulu.

La position du Conseil a été la suivante : nous étions acquis à l'idée d'une inter-syndicale de Bureaux, minimum indispensable à la cohésion des efforts. La proposition qui nous est faite va plus loin que cet objectif. Elle doit être appréciée comme un effort positif pour dépasser les contradictions entre les diverses modalités d'exercice et rencontre donc bien nos plus anciennes préoccupations. Nous devons renoncer au désir d'être le lieu de la fédération. Par le fait même un rôle important nous reste, et même un nouveau rôle, si nous savons en saisir l'opportunité. Le courant que nous représentons peut sans doute mieux s'affirmer en se précisant comme lieu de rencontres et de propositions. Tel est l'esprit dans lequel nous nous préparons à participer aux pourparlers dont nous vous rendrons fidèlement compte.

C'est donc à un renouveau syndical que nous nous sentons tous conviés.

III. Une autre question s'est imposée au Conseil du fait de l'actualité, c'est celle des **relations publiques** de la psychiatrie. Trois émissions télévisées récentes ont été dommageables à la psychiatrie, c'est-à-dire à la défense de nos malades. Celles des 12 avril (Dossiers de l'écran), 18 avril (sur l'homosexualité), 29 avril (FR 3 sur l'internement). Deux de ces émissions ont montré l'impossibilité pratique dans laquelle une émission télévisée place le psychiatre lorsque sont présents ou représentés des malades : il ne peut discuter leurs dires pour des raisons faciles à comprendre, et les plus graves erreurs sont alors possibles dans l'opinion. L'émission du 18 avril était quant à elle de nature à affaiblir le respect de notre fonction par la manière caricaturale dont le psychiatre abordait le problème grave et difficile de l'homosexualité.

Le Conseil a estimé impossible de laisser passer ces faits sans réagir. Trois décisions ont été prises :

1. Un communiqué de presse sera diffusé largement dès le 2 mai, par nos soins, afin de répondre à l'urgence.
2. Une conférence de presse sera convoquée à bref délai pour exposer les critiques de la profession. Nous convierons les autres syndicats et des non-syndiqués à appuyer cette démarche.
3. Une véritable opération de **relations publiques** sera entreprise par nous, et il a été décidé que le Comité de rédaction de notre revue en serait chargé, à travers diverses modalités qui sont déjà en voie de préparation. C'est donc un grand effort, qui devra être prolongé, que nous entreprenons. Il est le gage et l'exemple de ce que notre syndicat peut et doit faire.

Recevez, mon Cher Collègue, mes meilleurs salutations.

Charles BRISSET
Secrétaire Général

**SYNDICAT DES
PSYCHIATRES
FRANÇAIS
(SPF)**

**SYNDICAT DES
PSYCHIATRES
DES HÔPITAUX
(SPH)**

**SYNDICAT
NATIONAL DES
PSYCHIATRES
PRIVÉ (SNPP)**

Le 31 mai 1977

Madame, Monsieur,

Les trois grands syndicats de psychiatres français, *Syndicat des Psychiatres Français*, *Syndicat des Psychiatres des Hôpitaux*, *Syndicat National des Psychiatres Privés*, organisent le **Mercredi 15 juin 1977 à 10 h 45 à la Domus Medica, salle Laënnec, 60, bd de Latour-Maubourg, Paris VII^{ème}**, une Conférence de Presse centrée sur le thème de :

L'INTERNEMENT PSYCHIATRIQUE.

Il est apparu nécessaire, après de récentes émissions télévisées, et après les commentaires que ces émissions ont suscités dans la presse, qu'un dialogue soit engagé par les psychiatres avec les journalistes pour que le public reçoive des informations qui lui manquent sur des sujets difficiles.

Nos malades, leurs familles et le public ont droit à une information non passionnelle. Les émissions du mois d'avril et certains commentaires de presse ont donné aux professionnels qui travaillent dans le champ psychiatrique l'impression d'une campagne d'intoxication dangereuse pour l'avenir de certains de nos malades.

Autour du thème central seront abordées des questions connexes comme *L'ÉVOLUTION DES SOINS EN PSYCHIATRIE*, *LA PLACE RESPECTIVE DES MÉDICAMENTS ET DES SOINS SOCIO-PSYCHOLOGIQUES*, *LA CONTESTATION ET LES CONTESTATAIRES DE LA PSYCHIATRIE*.

Nouvelles d'Hier...

De courts exposés seront faits par quelques orateurs représentant l'ensemble du monde psychiatrique. Une large place sera laissée aux questions des journalistes.

Cette Conférence de Presse aura aussi pour but d'envisager avec les professionnels de l'information un travail en commun, dans un avenir proche, sur les problèmes particuliers de la diffusion et des commentaires des nouvelles dans le domaine de la Santé Mentale. Il est clair, en effet pour nous, que ce chapitre ne peut pas être abordé de la même façon que les autres chapitres de la médecine : les problèmes humains l'emportent souvent, ici, sur ceux des techniques.

C'est pourquoi nous avons pensé convier ceux d'entre vous qui seraient intéressés à ce travail à *une journée d'étude consacrée à des échanges*. Nous connaissons mal les problèmes de l'information ; nous nous rendons compte que les journalistes sont en difficulté devant le problème psychiatrique, et nous le comprenons. Nous proposons de travailler ensemble à nous éclairer les uns les autres. Une telle journée demande à être bien préparée. C'est pourquoi nous ne l'envisageons que *vers la fin de l'année 1977*. Nous en reparlerons dès le 15 juin.

Cette invitation vous est adressée par les trois secrétaires généraux des principaux syndicats de psychiatres.

Veuillez croire, Madame, Monsieur, à nos meilleurs sentiments.

Docteur M. AUDISIO
(SPH)

Docteur Ch. BRISSET
(SPF)

Docteur G. BLÈS
(SNPP)

SYNDICAT DES PSYCHIATRES FRANÇAIS

Siège social : 23, rue Pradier – 92410 – VILLE-D'AVRAY

Président : Professeur Th. KAMMERER (Strasbourg)

Secrétaire Général : Docteur Ch. BRISSET (Ville-d'Avray)

Le 7 juin 1977

À TOUS LES MEMBRES DU SPF

Mon Cher Collègue,

Avant que les vacances ne viennent interrompre votre activité et celle de notre syndicat, je voudrais vous tenir au courant des développements nouveaux de notre évolution.

Vous savez que depuis la fin de 1975, nous avons cherché les moyens d'un regroupement général des psychiatres. Depuis ce moment, nous avons pu faire deux constatations : d'une part, ce regroupement répond à une demande générale ; d'autre part, à l'intérieur de nos rangs, un vif désir s'est manifesté en faveur de la poursuite de notre mouvement et de la sauvegarde de son identité. L'attente n'aura pas été inutile puisqu'elle a permis à chacun de préciser ses intentions. Finalement, un projet s'est concrétisé, sur l'initiative du Syndicat des psychiatres privés (SNPP) et du Syndicat des psychiatres des hôpitaux (SPH). Ainsi sommes-nous aujourd'hui en présence d'une situation entièrement nouvelle à laquelle votre Conseil Syndical a pu réfléchir le 30 avril. Il a été décidé par le Conseil de répondre favorablement à l'initiative dont nous avons pris connaissance le 29 avril, et dont nous espérons être en mesure de vous donner les résultats à l'automne. Un nouveau Conseil Syndical est prévu pour le 25 juin. Dès maintenant, voici, pour que tous en soient informés, la position syndicale.

Nous avons accepté le schéma proposé, selon lequel : une structure fédérale sera édictée, qui élaborera ses statuts, et se donnera un double rôle, socio-professionnel d'une part, et scientifique d'autre part. Les adhérents des syndicats de base seront automatiquement membres de la Fédération, qui ne recevra pas d'adhésion directe. Le financement en sera assuré par un prélèvement sur les cotisations des syndicats de base.

Dès le 2 mai, nous répondions favorablement à la proposition et adhésions aux deux autres syndicats la composition de notre délégation pour les pourparlers de constitution. Nous attendons la première réunion.

Il résulte de ces indications des conséquences qui vont infléchir la vie et l'organisation de notre syndicat, mais dont nous tenons à vous dire qu'elles ne modifieront pas son esprit. Tel est le but principal de cette lettre.

I

1. Le projet de Fédération rencontre nos objectifs de toujours : regrouper les psychiatres quelles que soient les modalités de leur exercice, afin de promouvoir et de défendre la **psychiatrie**, c'est-à-dire l'essentiel de notre visée

Nouvelles d'Hier...

professionnelle. Jamais cette préoccupation n'aura été plus nécessaire qu'aujourd'hui, chacun de nous le constate. En renonçant au désir d'être nous-mêmes le lieu de ce regroupement, nous saluons et appuyons la recherche de cet objectif sous une forme renouvelée.

2. La définition du rôle de la structure fédérative devra être précisée. L'avantage de la formule proposée sera la possibilité d'actions massives et efficaces, puisque la structure fédérale représentera la grande majorité des psychiatres par l'intermédiaire de leurs instances responsables. L'inconvénient en sera l'exigence de l'unanimité pour des actions massives. Une élaboration des contradictions sera rendue plus facile que dans le passé par l'existence de ce lieu permanent de rencontres.
3. Notre propre syndicat conservera son **esprit** : celui d'un lieu de parole libre, de réflexion, d'élaboration, voire de contradictions, susceptible de proposer des solutions à l'ensemble psychiatrique. Il conservera **son armature** : reconnaissant les adhésions à d'autres syndicats (double appartenance), il restera par là même un lieu de concertation. Il tient à cette ouverture. Il développera ses **moyens** : nos meilleures réussites ont été des lieux d'études : soit permanents (telles la Commission de la formation, de l'enseignement et de la qualification, la Commission juridique), soit temporaires (comme les Journées de Dijon, l'organisation de la lutte contre le Décret du 15.12). C'est dans ce style que nous serons conduits à pousser notre développement ultérieur.

C'est dire qu'un rôle important, et même un rôle nouveau, va se proposer à nous, si vous le voulez. Car dans l'évolution qui se dessine, il est évident que c'est de votre assentiment et de votre volonté que dépend la suite de notre histoire. Nous représentons dans le monde psychiatrique français, un courant, celui de l'ouverture et du dialogue, au-delà des particularismes les plus respectables. La fidélité de nos adhérents à ces idées s'est exprimée d'une manière claire, autant dans nos assemblées que par la constance dans la rentrée des cotisations. C'est donc à un renouveau syndical que nous vous convions, pour représenter, dans la Fédération des psychiatres, le courant d'idées qui nous a rassemblés.

II

Le Bureau et le Conseil du Syndicat ont procédé aux élections statutaires, qui ont donné les résultats suivants :

Président : Professeur Th. KAMMERER.

Vice-Présidents : G. DAUMEZON, P. LAB.

Trésorier : Madame le Docteur BARDET-GIRAUDON.

Secrétaire Général : Ch. BRISSET.

Secrétaires Généraux adjoints : A. JEANNEAU et R. LIBERMAN.

Vous constaterez que le Secrétaire Général se trouve désormais composé de trois titulaires.

III

Un thème de travail se trouve porté à l'actualité par la véritable campagne d'intoxication déclenchée à la **Télévision** en avril dernier : c'est celui des **relations publiques de la psychiatrie**.

Trois émissions télévisées récentes ont été dommageables à la psychiatrie, c'est-à-dire à la défense de nos malades. Celles du 12 avril (Dossiers de l'écran), du 18 avril (sur l'homosexualité), du 29 avril (FR 3 sur l'internement). Deux de ces émissions ont montré l'impossibilité pratique dans laquelle une émission télévisée place le psychiatre lorsque sont présents ou représentés des malades : il ne peut discuter leurs dires pour des raisons faciles à comprendre, et les plus graves erreurs sont alors possibles dans l'opinion. L'émission du 18 avril était, quant à elle, de nature à affaiblir le respect de notre fonction par la manière caricaturale dont le psychiatre abordait le problème grave et difficile de l'homosexualité.

Le Conseil a estimé impossible de laisser passer ces faits sans réagir. Trois décisions ont été prises :

1. Un communiqué de presse a été diffusé largement le 2 mai par nos soins, afin de répondre à l'urgence.
2. Une Conférence de Presse est convoquée pour le 15 juin pour exposer les arguments de la profession.
3. Une véritable opération de **relations publiques** sera entreprise par nous, et il a été décidé que le Comité de rédaction de notre revue en serait chargé, à travers diverses modalités qui sont déjà en voie de préparation. C'est donc un grand effort, qui devra être prolongé, que nous entreprenons. Il est le gage et l'exemple de ce que notre syndicat peut et doit faire.

Recevez, mon Cher Collègue, mes meilleures salutations.

Charles BRISSET

Secrétaire Général

RENCONTRES

LES VII^{èmes} RENCONTRES DE SUZE-LA-ROUSSE : 6 ET 7 JUILLET 2018



*« C'est faux de dire : Je pense : on devrait dire : On me pense. – Pardon du jeu de mots. –
Je est un autre. Tant pis pour le bois qui se trouve violon, et Nargue aux inconscients, qui ergotent sur ce qu'ils ignorent
tout à fait ! »*

Arthur Rimbaud (1871)

Jean-Louis GRIGUER*

Nous nous étions proposés cette année de conduire une réflexion sur la question de l'**Identité** après avoir réfléchi sur l'*Humanisme*, le *Temps*, l'*Altérité* et sur les rapports entre *Science et Psychiatrie*, la *Création* et la pensée « *Qu'est-ce que penser ?* ».

Ce concept occupe une place de plus en plus importante dans notre société et au-delà nous interpelle particulièrement dans notre pratique clinique.

Cette démarche pluridisciplinaire inscrite dans nos Rencontres réunissant psychiatres, psychanalystes, philosophes, historien et écrivain nous a permis d'aborder cette problématique dans ses différents aspects.

Sylvie TORDJMAN a traité de la **pluralité des identités** en mettant en exergue l'importance des changements d'environnements physiques et relationnels.

À travers notamment les communications d'**Adrien BENSOUSSAN** et de **Sylvain DUPOUY** avec un rappel de la notion d'**identité narrative** de Paul Ricoeur, sans oublier l'analyse pertinente de la question de **l'identité de Derrida sur le marranisme**, la phénoménologie psychiatrique a montré son actualité au niveau de sa démarche pour aborder cette problématique.

La communication de **Michel MAFFESOLI** nous a fait percevoir, s'il en était besoin, la nécessité de replacer **l'identité dans la post-modernité**.

Ces Rencontres n'ont pas manqué de nous faire revisiter certaines approches psychanalytiques à travers les communications de **Dominique BOUKHABZA** sur **le rêve** et de **Gérard PIRLOT** sur **la littérature**.

Arlette JOLI a rappelé l'évolution du concept d'**identité dans le champ philosophique** d'une manière très complète.

L'intermède au Festival de la correspondance à Grignan nous a permis d'apprécier celle de Georges SIMENON dans sa relation difficile à sa mère.

François KAMMERER a conclu ces Journées en rappelant la richesse des échanges et le chemin toujours long à parcourir pour approcher au plus proche l'identité.

La réussite de ces Rencontres dont les actes paraîtront prochainement dans la *Revue Psychiatrie Française* nous encourage à poursuivre et nous nous préparons déjà à organiser les huitièmes qui se dérouleront **les 3 et 4 juillet 2020** sur le thème du « **Corps** » à travers ces différents questionnements.

* Secrétaire Général de l'AFP – Membre du comité d'organisation et scientifique des Rencontres de Suze-la-Rousse.

APPEL DE CANDIDATURES AUX POS AFP ET SPF (MAN)

ASSOCIATION FRANÇAISE DE PSYCHIATRIE (AFP)

Chers Collègues,

Lors de notre prochaine **Assemblée Générale en mars 2019**, aura lieu le dépouillement du vote par correspondance qui désignera les Conseillers Régionaux pour trois ans. Ce Conseil d'Administration choisira en son sein les membres du Bureau et déterminera ses lignes de conduite ; ces choix sont importants.

Comme vous avez pu le constater, partout où la psychiatrie se fait, se renouvelle, se développe, ou menace de se défaire, l'ASSOCIATION FRANÇAISE DE PSYCHIATRIE est là. Aujourd'hui, dans ce contexte social et politique fait d'interrogations, d'incertitudes et de restriction pour tous certes, mais surtout pour la psychiatrie, le maintien et le renforcement des énergies sont nécessaire afin de garder un Conseil d'Administration dynamique, créatif et agissant ; c'est par la qualité de notre témoignage scientifique que nous pourrions influencer la politique de santé mentale de notre pays. C'est pourquoi nous sollicitons votre participation active, **votre candidature, à ce nouveau Conseil d'Administration** ou que, tout au moins, vous nous fassiez connaître vos vœux et vous souhaits. À l'avenir, l'AFP poursuivra l'organisation de programmes de DPC.

Certes, nous continuerons à travailler et à promouvoir la psychiatrie à laquelle nous croyons, celle du sujet, mais nous avons besoin d'aide et de collaboration afin d'assurer, à tout point de vue, notre nécessaire renouvellement. Notre vie associative fait, pour chacun de nous, appel à nos restes d'idéalismes actif et d'utopisme fécond et c'est la condition de notre vitalité.

ALORS, BIENVENUE À TOUS LES CANDIDATS !

Il est donc procédé ici à un appel de candidatures : les candidats doivent se faire connaître **par écrit au secrétariat avant le 31 janvier 2019, date limite**. Sont éligibles les conseils sortants et tous les membres inscrits, à jour de leur cotisation 2018.

Jean-Yves COZIC
Président

N°	RÉGIONS
1	Alsace, Lorraine, Champagne-Ardenne
2	Aquitaine, Limousin, Poitou-Charentes
3	Auvergne, Rhône-Alpes
4	Bourgogne, Franche-Comté
5	Bretagne
6	Centre
7	Corse
8	Paris, Île-de-France
9	Midi-Pyrénées, Languedoc-Roussillon
10	Nord-Pas-de-Calais, Picardie
11	Normandie
12	Pays de la Loire
13	Provence-Alpes-Côte-d'Azur
14	Hors métropole + étranger

À retourner au secrétariat de l'Association Française de Psychiatrie **avant le 31 janvier 2019**
par courrier (le cachet de la poste faisant foi) : AFP – 45, rue Boussingault 75013 PARIS
par fax : 01 42 71 36 60 ou par mail : secretariat@psychiatrie-francaise.com

ASSOCIATION FRANÇAISE DE PSYCHIATRIE :

élection des membres du Conseil d'Administration de mars 2019 (mandat 2019-2022)

Professeur ☐ Docteur ☐ Nom : Prénom :



..... @



.....

Code postal : Ville :



.....

☐ à jour de sa cotisation 2018 à l'Association Française de Psychiatrie

☐ déclare faire acte de candidature dans le cadre du renouvellement du Conseil d'Administration de l'Association Française de Psychiatrie du mois de mars 2019

Pour la région : N° Date :

Signature

LISTES DE CONSEILLERS RÉGIONAUX (MANDAT 2019-2022)

DÉPARTEMENTS

08 - 10 - 51 - 52 - 54 - 55 - 57 - 67 - 68 - 88
16 - 17 - 19 - 23 - 24 - 33 - 40 - 47 - 64 - 79 - 86 - 87
01 - 03 - 07 - 15 - 26 - 38 - 42 - 43 - 63 - 69 - 73 - 74
21 - 25 - 39 - 58 - 70 - 71 - 89 - 90
22 - 29 - 35 - 56
18 - 28 - 36 - 37 - 41 - 45
20
75 - 77 - 78 - 91 - 92 - 93 - 94 - 95
09 - 11 - 12 - 30 - 31 - 32 - 34 - 46 - 48 - 65 - 66 - 81 - 82
02 - 59 - 60 - 62 - 80
14 - 27 - 50 - 61 - 76
44 - 49 - 53 - 72 - 85
04 - 05 - 06 - 13 - 83 - 84
97 - 98

SYNDICAT DES PSYCHIATRES FRANÇAIS (SPF)

Chers Confrères,

Lors de notre prochaine **Assemblée Générale en mars 2019**, aura lieu le dépouillement du vote par correspondance qui désignera les Conseillers Régionaux pour trois ans. Le Conseil Syndical, colonne vertébrale du Syndicat, détermine une ligne de conduite, désigne les membres du Bureau et le Président (cf. nos Statuts sur notre site internet <http://www.psychiatrie-francaise.com/SPF/Statuts>). Les conseillers sont des psychiatres qui offrent leur temps à la cause syndicale et qui, à cette occasion, enrichissent leurs connaissances, tant au plan humain qu'administratif et juridique.

Au cours du mandat actuel, vous avez soutenu nos actions en manifestant votre fidélité d'adhésion, ce qui confirme notre position de syndicat le plus représentatif de la spécialité et le seul regroupant l'ensemble des modes d'exercice.

Toutefois, confirmer notre représentativité par le règlement de votre cotisation est indispensable, mais non suffisant ; il faut aussi que des collègues se mobilisent pour nous représenter et agir régionalement dans toutes les instances ou l'avenir de la psychiatrie s'étudie et se décide. La psychiatrie comme l'ensemble de la médecine subit de fortes pressions, ce qui nécessite vigilance, réflexion et actions. Les tâches sont nombreuses, variées et peuvent convenir à tous les goûts et les savoir-faire.

FAITES entendre votre voix !

Soyez candidat pour votre région !

Tous les adhérents à jour de cotisation 2018 sont éligibles et les Conseillers sortant sont rééligibles.

Que l'action de votre (vos) conseiller(s) vous convienne ou que vous vouliez faire entendre votre différence, n'hésitez pas à vous présenter. Notre syndicat ne veut pas être un Club fermé : **il a besoin de forces neuves pour se renouveler et pour stimuler les anciens !**

SOYEZ acteurs de votre avenir !

Présentez-vous !

Maurice BENSOUSSAN
Président

À retourner au secrétariat du *Syndicat des Psychiatres Français* avant le **31 janvier 2019**
par courrier (le cachet de la poste faisant foi) : **SPF – 45, rue Boussingault 75013 PARIS**
par fax : **01 42 71 36 60** ou par mail : **secretariat@psychiatrie-francaise.com**

SYNDICAT DES PSYCHIATRES FRANÇAIS :
élection des membres du Conseil Syndical de mars 2019 (mandat 2019-2022)

Professeur ☐ Docteur ☐ Nom : Prénom :

..... @

.....

Code postal : Ville :

.....

☐ à jour de sa cotisation 2018 au *Syndicat des Psychiatres Français*

☐ déclare faire acte de candidature dans le cadre du renouvellement du Conseil Syndical du *Syndicat des Psychiatres Français* du mois de mars 2019

Pour la région : N° Date :

Signature

ÉVÉNEMENT

PRIX LITTÉRAIRE CHARLES BRISSET 2018

Jean-Louis GRIGUER*

Une histoire familiale et des documents trouvés sur internet ont fourni à Anna Hope le sujet de son dernier roman.

En effet, l'arrière-arrière-grand-père irlandais de cette dernière fut enfermée dans l'asile de West Riding dans le Yorkshire et c'est en consultant certaines des archives en ligne de l'institution qu'Anna Hope est tombée, entre autres images, sur la photographie de la salle de bal qui y avait été construite pour les pensionnaires.

La salle de bal est un roman qui met en scène la question des « faibles d'esprit » et des pauvres telle qu'elle se posait au début du ^{xx}^e siècle en Angleterre.

À cette époque, un certain Winston Churchill, ministre de l'Intérieur, s'intéressait à la meilleure manière de protéger la « race » britannique des risques de dégénérescence que faisaient peser sur elle certains secteurs de la société. Il se montrait particulièrement sensible aux solutions proposées par la Société d'Eugénisme attachée à l'enfermement des « déficients mentaux » et à leur stérilisation. Le jeune politicien, âgé de trente-cinq ans fut l'un des rédacteurs de la Loi sur la Déficience Mentale (Mental Deficiency Law) de 1913.

C'est dans cette atmosphère que se déroule le roman qui met en scène trois personnages principaux : John, paysan natif du comté de Mayo, enfermé pour dépression suite à la mort de sa fille et à la dissolution de son mariage et Ella, ouvrière dans une filature, placée à Sharston (c'est ainsi que l'auteure a rebaptisé l'asile de West Riding) davantage pour des problèmes d'insubordination au travail que pour des troubles psychiatriques ; le troisième personnage important du roman est le Dr Charles Fuller, médecin de ces deux derniers, qui croit aux bienfaits de la musique sur la santé des patients et participe donc à l'organisation de concerts ainsi qu'à celle du bal hebdomadaire de l'asile.

Sa propre vie troublée, son attachement à des thèses « scientifiques » sans fondement, seront la cause de désastres qui détruiront l'amour de John et Ella. Un épilogue placé en 1934 apporte toutefois une note d'espérance inattendue à l'attachement de John et d'Ella.

L'histoire d'amour, le déclin du Dr Fuller et l'atmosphère de l'asile sont évoqués avec élégance et délicatesse.



Le thème psychiatrique de *La salle de bal* est abordé avec une écriture pleine de retenue ; l'institution pour « déficients mentaux » de Sharston est un lieu de sévérité, et aussi de liberté éphémère, dans lequel les patients vivent ou survivent absorbés dans les divers symptômes de leur folie, entourés d'infirmiers et de médecins ni plus ni moins bizarres qu'eux-mêmes.

Les « enfermés » cependant luttent et s'opposent contre ceux qui les contrôlent comme ils peuvent.

Chaque figure du livre, qu'elle soit principale ou secondaire comme celle de l'internée « bourgeoise », Clem Church, possède une vérité troublante et participe à la double vision de l'asile comme institution psychiatrique et reflet du monde social.

Les deux personnages, John, le mutique et Ella, l'ouvrière révoltée, apparaissent, eux, à la fois avec une langue et des attitudes poétiquement rendues par Anna Hope et en héros à l'âme troublée et droite.

La « folie » de chacun se trouve à chaque fois éclairée par les *a priori* sexistes ou la haine de classe d'une société peu capable de réfléchir aux maux des patients et *a fortiori* de les soulager.

Anna Hope oppose dans son livre l'eugénisme et la peur de la dégénérescence à l'amour, la capacité d'émotion, la force de l'espoir et des paysages du Yorkshire ou d'Irlande avec dans cette salle de bal où dansaient maladroitement les fous l'harmonieuse conjugaison de l'intelligence et de la sensibilité.

* Président du Jury du Prix Littéraire Charles Brisset.

LIBRE PROPOS

Un de nos lecteurs a été interpellé par le livre de Pierre Rosanvallon « Notre histoire intellectuelle et politique 1968-2018 ». Bien qu'il ne parle pas directement de la psychiatrie, ce livre l'a amené à réagir et il nous propose ici ses réflexions.*

Simon-Daniel KIPMAN

Le roi dit « nous voulons ». Il n'est pas à priori étonnant que celui que le *Canard Enchaîné* appelait « le président de la République... des idées » (du nom d'une association puis d'une collection qu'il avait fondées) en fasse autant. D'autant qu'il se présente et se veut un personnage important au sein des mouvements sociaux qu'il décrit.

En effet, après des études à HEC, Pierre Rosanvallon, né en 1948, devint très vite permanent syndical à la CFDT. Proche d'Edmond Maire, il s'en détache pour devenir, après une thèse de troisième cycle à l'EHESS, analyste de la société, sociologue et historien, avant d'être, à ce titre, élu au Collège de France.

C'est donc dans cet état d'esprit plus que réticent que j'ai commencé à lire ce livre épais. Et, très vite des analogies m'ont saisi : la période, dont il parle, est ou a été une période importante pour la psychiatrie. C'est aussi une période pendant laquelle mon engagement professionnel fut essentiel dans ma vie. Mais l'intérêt n'est pas ici, toutes proportions gardées l'éventuel parallélisme de nos parcours, à des niveaux bien différents ; ni ce constat que tant qu'on est « aux affaires » on n'a guère le temps de penser (que les présidents et secrétaires généraux qui m'ont précédé ou suivi ne m'en veulent pas), tant il y a de décisions à prendre. Il faut donc s'en abstraire pour atteindre une réflexion à la fois générale et « locale », dans l'instant.

Mais ce n'est pas encore l'intérêt de la chose : le point de vue d'un ancien, comme lui, comme moi, qui regretterions le bon vieux temps. Ce n'est pas le cas.

Rosanvallon, entre 1968 et nos jours, distingue trois temps, trois chapitres :

- Les enthousiasmes et explorations (disons de 68 à 80) ;
- Le temps du piétinement en gros de 80 à 2000 ;
- Et le nouveau cours intellectuel et politique. Celui qui, en ce moment même nous pose problème et pose la question du dernier chapitre : Les tâches du présent.

Je ne parlerai pas ici de la pertinence de ce plan, mais du fait qu'il s'applique assez bien à la psychiatrie telle que nous l'avons rêvée et organisée, à sa progressive régression intellectuelle (voir le numéro 3/2017 de *Psychiatrie Française* sur « L'esprit, le corps et la machine », cf. bon de commande p. 23) et à son état présent de dépendance à des moyens et à des concepts qui ne sont pas les siens.

Et si le SPF (*Syndicat des Psychiatres Français*) et l'AFP (*Association Française de Psychiatrie*) se veulent encore laboratoire d'idées, que peuvent-ils faire ?

En 1968 « on a pris la parole comme on a pris la Bastille en 1789 » (Michel de Certeau, cité p. 40). En effet, nul ne savait ni ce qu'on allait dire, ni ce qu'on allait entendre.

1968, c'est l'année où, sous l'impulsion du SPF, la psychiatrie devenait une spécialité médicale autonome, et libérée de la tutelle de la neurologie. Il fallait maintenant édicter un « discours » sur la psychiatrie. Celle-ci avait auparavant fait un certain nombre de « révolutions » qu'il fallait maintenant intégrer dans une discipline unique. Quelles que soient les options des uns et des autres, psycho, socio, médicaments, éducation, etc..., la psychiatrie était ; et c'était l'un de nos slogans, « une et indivisible comme la République ».

Donc une spécialité médicale (médicale avait été l'objet de débats passionnés sur la place qu'y occuperaient les psychologues, la psychanalyse, la biologie, etc...) qui intégrait les paroles et les points de vue des malades et de leurs proches, des équipes et de la culture ambiante.

Vaste programme, eut dit le général de Gaulle. Et enthousiasme qui faisait parler d'une même voix psychiatres en formation, psychiatres de fait, privés et publics, et enseignants nouvellement nommés.

Il faut noter qu'une révolution ne naît jamais d'un seul coup ; et que, depuis les années 30, la (re)création des hôpitaux psychiatriques, la sectorisation, la découverte des neuroleptiques et la diffusion de la psychanalyse avait largement motivé, exalté les fondateurs du SPF. Une telle complexité, de telles différences nous vouaient non à l'isolement mais aux multiples interactions. Tout était découverte ; tout était expérimentation ; tout avait valeur pédagogique.

* Les livres du nouveau monde. Le Seuil août 2018. 431 pages. 23,50 €.

Comme le note très justement Rosanvallon, c'est dans ces mêmes moments que la CFDT (qui fait rompu ses amarres chrétiennes) et, plus modestement ce qu'on appelait la deuxième gauche, expérimentait des actions syndicales et sociales.

« C'est parce que nous considérons que le temps et l'espace n'avaient pas l'homogénéité qu'on leur prêtait, que cette stratégie d'expérimentation avait une raison d'être », ce qui devait conduire « à une redéfinition des institutions, de leur rapport à la société et de leur fonctionnalité ».

Je remarque deux choses :

– Comme en psychiatrie, c'est d'un syndicat que venait cette réflexion, même si en mai 1968 les syndicats ont pris le train en marche, faute de pouvoir le freiner.

– Et, comme avec la psychiatrie, c'est l'introduction de la complexité, et l'acceptation de cette complexité qui fut le moteur de ces changements. J'ai écrit ailleurs que la psychiatrie, partie tard dans la course médicale, en était devenue le fer de lance.

Pendant la seconde période « le milieu intellectuel a semblé entrer en léthargie dans les années 80 » (p. 129). Je ne suis pas assez cultivé sans doute pour l'avoir perçu. Mais en psychiatrie nous prîmes conscience que l'élan initial était brisé.

Plus aucune molécule majeure n'avait été découverte. On se contentait d'améliorer et de repeindre l'existant aux couleurs de l'innovation commerciale.

Le secteur exemplaire, copié dans le monde entier, entamait sa descente aux enfers devant les volontés impérialistes de tel ou tel, la diminution des moyens, et le centrage sur l'hôpital dont il devenait un appendice.

Le développement des institutions extrahospitalières qui devait compenser la diminution du nombre des lits, marquait le pas, ouvrant largement la porte au secteur privé (lucratif) ou associatif (non lucratif, mais souvent aux intentions idéologiques).

La pratique privée se développait certes ; mais après l'explosion démographique d'après 68, due à l'émergence des « psychiatres de fait » et des nouvelles formations, avait atteint son point culminant et la courbe amorçait sa descente.

Les psychothérapies se vulgarisaient, mais avec des querelles de chapelle, de formation, et de recrutement telles que personne n'y retrouvait ses petits.

À ce moment, Rosanvallon distingue « quatre figures essentielles de l'État, qui constitueraient autant de modalités spécifiques du rapport État/société » (p. 163).

Il y aurait donc (je le cite) :

– « le Léviathan démocratique,

– l'instituteur du social,

– la providence,

– le régulateur de l'économie ».

Et, si je fais le parallèle avec la psychiatrie, je dirai que, tout comme il n'y a pas plus ou moins d'État, mais que nous souhaitions une analyse des diverses figures, des diverses relations entre l'État et la société, la question qui s'est posée à nous, et à laquelle nous n'avons pas bien su répondre, n'est pas ni plus ou moins de psychanalyse, ni plus ou moins de neurologie, ni plus ou moins de sociologie, mais elle est celle de comprendre les rapports mouvants des uns et des autres.

On nous dit que nous allons faire face à une « révolution » informatique (ce dont je doute). Celle-ci, telle qu'elle est présentée ne fait que dramatiser et conflictualiser les liens sociaux en tout ou rien, 1 ou 0.

Quand Rosanvallon écrit « les affrontements internes au parti socialiste m'ont... fait toucher du doigt les mécanismes par lesquels (c'est moi qui souligne) **les idées s'appauvrissaient**, et se dégradaient quand elles se liaient à des conflits de personne et à des rivalités de pouvoir » (p. 179). C'est, sans doute cet affadissement des idées qui fait le lit des intégrismes, des populismes, et des extrémistes.

Pour en revenir à la psychiatrie, j'ai bien tenté de surmonter ces dérives par exemple avec la FFP. Mais rien n'y fait. Dès que les conflits resurgissent, on se spécifie CONTRE (le DSM, les hôpitaux, le gouvernement, la psychanalyse, les explorations fonctionnelles, etc...).

La psychiatrie, me semble-t-il, qui avait un si bel avenir devant elle, en particulier avec les prévisions de l'OMS qui annonçait une patientèle d'un quart de la population, s'est, d'une certaine façon autodétruite dans des conflits de clans. « Nous mettons souvent plus d'énergie à écarter ce qui nous inquiète ou nous révolte qu'à préciser ce que nous voulons édifier » (p. 239).

Cet « engourdissement » combatif pourtant a ouvert la voie à des penseurs simplistes. Ce qu'on pourrait appeler « la conjuration des imbéciles ». Il n'est donc pas très étonnant qu'« on » ait tendance à prendre les citoyens, les psychiatres, les malades pour des idiots, qu'il s'agisse des rappeurs, des media, des politiques au pouvoir ou des populistes. Ne pensez pas, nous ferons le reste ! C'est notre efficacité, pourraient-ils dire !

Donc des restructurations se font sur ces bases.

« Le socialisme et le communisme » (p. 247) tombant dans les oubliettes (c'est du moins ce que Rosanvallon laisse entendre), la recomposition va se faire non plus en droite et gauche, mais entre républicains et autoritaires.

En médecine et en psychiatrie, nous avons suivi ou, pour certains retrouvé cette évolution/involution.

L'autoritarisme médical se confirme d'autant plus que bientôt, même le médecin ne pourra plus discuter les diagnostics et les prescriptions machiniques.

L'autoritarisme se confirme dans le pouvoir accordé aux administratifs et gestionnaires (DRH et assurances).

Et l'autoritarisme se confirme dans cette « servitude volontaire » face à un scientisme désuet, de mauvais aloi, confondu avec chiffrage (voir le numéro de *Psychiatrie Française* N° 4/16 : Neurosciences et psychiatrie, quels rapports ? consacré au débat avec les neurosciences).

Un défi nous est lancé. Nous avons le choix entre RÉSISTER, revenir en arrière, ou DÉVELOPPER, innover, changer ; je ne dis pas, je ne dis jamais progresser.

« Résister s'est plutôt lié à une vision restauratrice, face à l'émergence du nouvel ordre néolibéral » (p. 292). Pour les psychiatres, ce serait un retour aux heures dorées d'un service public en plein épanouissement, un retour à la toute-puissance des psychothérapies relationnelles, voire un retour à l'expansion.

Dans les années 80 « j'avais souhaité me concentrer sur deux objectifs : déprovincialiser un débat public français que je trouvais trop coupé de la réflexion menée à l'étranger » (p. 294). De mon côté, je créais des liens organiques avec la WPA (Association Psychiatrique Mondiale), l'association américaine de psychiatrie sans succomber à l'impérialisme anglo-saxon en nous liant à l'Amérique latine ou au Vietnam par exemple.

« Et ensuite une forme de publication de recherches en sciences sociales qui les rende accessibles à un large public. » Ce que fut pour nous la refonte de *Psychiatrie Française* débarrassée des publicités médicales, et la série tentée chez l'éditeur Doin des « thématiques en santé mentale », voire même le dictionnaire critique des termes de psychiatrie et de santé mentale.

Mais il y eut « un retournement d'hégémonie » (p. 299).

Si pour Rosanvallon, mai 68 – la naissance officielle la psychiatrie – a été « l'événement repoussoir » (p. 322) (je disais le support de la réaction violente au changement) de soutenue « néo-droite », il n'empêche que pour nous 68 a été un événement (un des événements) fondateur de la psychiatrie qui semble pouvoir actuellement être oublié, nié. « Le procès de 68 constitue un dernier élément structurant de la pensée du grand retournement » (p.328), du nouveau monde contre l'ancien, du cerveau contre la pensée.

Il ne m'appartient pas, il ne m'appartient plus de dire quels sont les attentes et les enjeux de l'ordre moral actuel en psychiatrie. Mes idées que personne ne sollicite, que personne n'a de raison de solliciter je les garde et les peaufine dans mon coin. Mais je suis sûr que mes collègues sont pleins d'idées, de projets à mettre en forme, trop soucieux qu'ils sont d'une « exploration libre » pour se taire, à deux conditions (p. 382) :

- qu'ils soient sinon entendus du moins écoutés,
- qu'ils s'attaquent aux questions de fond plutôt que péripiéties conflictuelles.

AVIS aux AUTEURS

Pour rester vivante et en prise avec le « réel » *La Lettre de Psychiatrie Française* a besoin de vos textes sur les sujets qui vous préoccupent et pour lesquels vous avez besoin de partager vos réflexions.

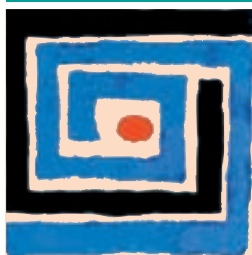
Nous vous invitons, à nous adresser vos propositions d'articles en vue d'une éventuelle publication dans notre journal. Tous les articles sont soumis au Comité de Rédaction, qui se réserve le droit de les accepter ou de les refuser.

Votre texte doit contenir entre 5 000 et 15 000 signes espaces compris (1 à 3 pages) et nous parvenir **avant le 16 novembre 2018 pour une parution dans le N° 260 de LLPF** et **avant le 15 janvier 2019 pour le N° 261 de LLPF**.

Le Comité de Rédaction



SYNDICAT DES PSYCHIATRES FRANÇAIS



SYNDICAT DES PSYCHIATRES FRANÇAIS ASSOCIATION FRANÇAISE DE PSYCHIATRIE

COTISATION pour 2018

Resserrons nos rangs, pour peser davantage !

Le ☐ Professeur ☐ Docteur Prénom : Nom :

Exercice professionnel : ☐ libéral ☐ hospitalier ☐ salarié



@



règle sa **cotisation pour** : ☐ **2018** concernant le SYNDICAT DES PSYCHIATRES FRANÇAIS
et l'ASSOCIATION FRANÇAISE DE PSYCHIATRIE selon le tarif suivant :

	COTISATION 2018* Tarif valable jusqu'au 31 décembre 2018
☐ Psychiatres en exercice depuis plus de 4 ans	365 €
☐ Psychiatres en exercice depuis moins de 4 ans et plus de 2 ans	305 €
☐ Psychiatres en exercice depuis moins de 2 ans	235 €
☐ Psychiatres en formation (sur justificatif)	90 €
☐ Psychiatres n'exerçant plus	175 €

(Nota Bene : nous pouvons aménager les modalités de votre règlement en cas de difficultés temporaires.)

par chèque à l'ordre du **SYNDICAT DES PSYCHIATRES FRANÇAIS**,
à retourner : 45, rue Boussingault – 75013 PARIS

Signature (ou cachet) :

*** Sont inclus dans cette somme :**

- un abonnement à tarif préférentiel (55 € au lieu de 95 €) à notre revue *Psychiatrie Française* ;
- un abonnement annuel à tarif préférentiel (30 € au lieu de 40 €) à notre bulletin d'information *La Lettre de Psychiatrie Française* ;
- un forfait de 3 lignes gratuites dans la rubrique « *Petites annonces* » de *La Lettre de Psychiatrie Française* (cette offre n'est utilisable qu'une seule fois par année).
- **et aussi :**
 - des tarifs préférentiels lors de nos congrès et autres événements ;
 - des conseils personnalisés grâce à la mise à disposition d'un expert juridique pour tout contentieux professionnel.

45, rue Boussingault – 75013 PARIS

☎ 01 42 71 41 11 – 📠 01 42 71 36 60

✉ contact@psychiatrie-francaise.com – 🌐 www.psychiatrie-francaise.com

SYNDICAT DES PSYCHIATRES FRANÇAIS

ACTUALITÉS PROFESSIONNELLES

Rubrique dirigée par Maurice BENSOUSSAN *

Octobre-Novembre 2018

Comme évoqué dans notre éditorial, l'actualité professionnelle est marquée par cette première dans notre histoire républicaine, la présentation par le président de la République d'une stratégie nationale concernant spécifiquement la santé. Nous en conseillons sa lecture.

« Ma santé 2022 »⁽¹⁾ annonce une cinquantaine de mesures pour restructurer le système de santé pour les 50 années à venir. La reconnaissance du mal-être des soignants est un argument pour affirmer la volonté d'un changement de paradigme en particulier pour l'hôpital mais aussi pour les soins de proximité. Cette restructuration de la proximité est la première des priorités avec trois orientations principales : l'accès aux soins, la construction de parcours fluides et coordonnés, la qualité. Il souhaite une généralisation des communautés professionnelles territoriales de santé – CPTS –. Il définit trois niveaux de soins : les soins de proximité (médecine, gériatrie, réadaptation, soins non programmés),

les soins de spécialités (chirurgie, maternité, médecine spécialisée) et les soins ultraspecialisés (plateaux techniques lourds).

Pour la psychiatrie des mesures d'urgence sont annoncées avec huit orientations :

- Renforcer les coopérations de la psychiatrie avec les professionnels des soins primaires et prendre un virage pour organiser dans les territoires un accès plus rapide aux nouvelles thérapeutiques et soins spécialisés.
- Mettre en œuvre les projets territoriaux de santé mentale PTSM en organisant le lien avec les soins de premier recours via le réseau territorial de proximité porté par les CPTS.
- L'augmentation du nombre de stages en santé mentale pendant les études de médecine générale pour qu'à terme chaque étudiant en médecine générale ait eu une expérience dans le champ de la psychiatrie et de la santé mentale.
- Le développement renforcé de la réhabilitation psychosociale en lançant un appel à projets.
- L'extension des formations d'infirmiers de pratique avancée – IPA – à la psychiatrie dès 2019.
- La création d'un fonds d'innovation organisationnelle en psychiatrie et promesse d'une priorité donnée à la psychiatrie dans les plans régionaux d'investissement.
- Favoriser l'accès à la pédopsychiatrie par la priorisation des postes hospitaliers et universitaires et le développement de la recherche en pédopsychiatrie.
- Informer plus largement le grand public sur la santé mentale pour lutter contre la stigmatisation.

Le Syndicat des Psychiatres Français propose à ses adhérents et sympathisants de répondre à leurs sollicitations pour toutes ces questions professionnelles et organisationnelles.

* Psychiatre, Président du Syndicat des Psychiatres Français.

⁽¹⁾ https://solidarites-sante.gouv.fr/IMG/pdf/ma_sante_2022_pages_vdef.pdf

LIVRES EN IMPRESSIONS

ÉTHIQUES & HANDICAPS

Lydia LIBERMAN-GOLDENBERG

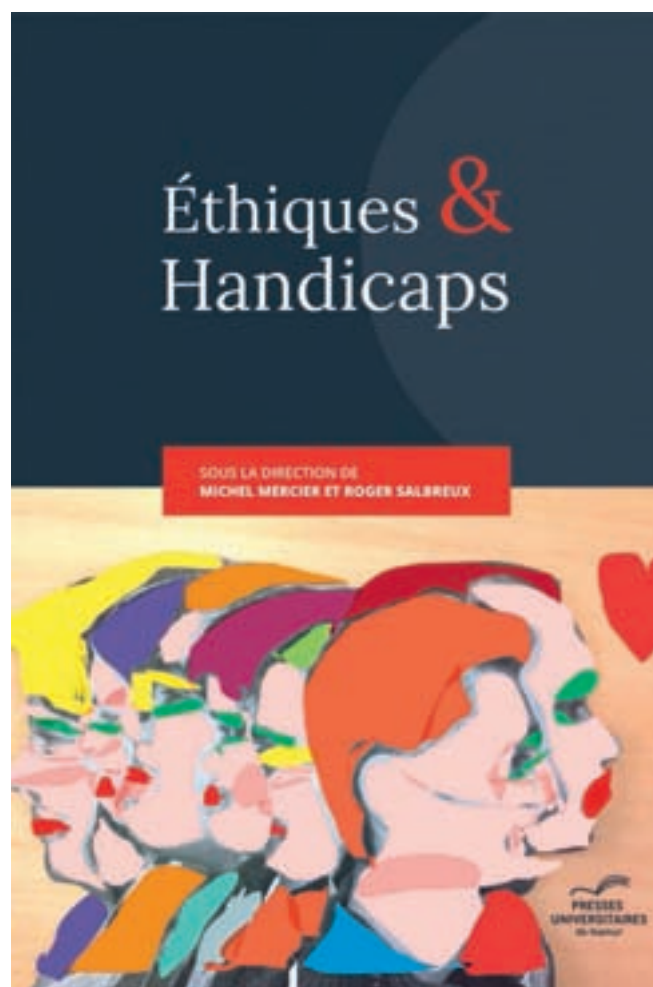
Remercions l'éditeur de « *Éthiques & Handicaps* », ouvrage dirigé à la fois par Michel Mercier⁽¹⁾ et Roger Salbreux⁽²⁾. Il est à mettre entre les mains de tous professionnels de la santé, quel que soit leur rôle et quelles que soient les pathologies de leurs patients. Il intéressera aussi les éducateurs, les personnes en situation de handicap et leur famille, les psychanalystes, les professionnels des établissements médico-sociaux, les pédagogues, les travailleurs sociaux, les historiens, les anthropologues, les philosophes... et bien d'autres. Sa cible est à l'image de ses nombreux contributeurs internationaux venus d'horizons multiples tels que la philosophie, la psychanalyse, le droit, l'histoire, la psychiatrie, la sociologie, la théologie, la politique, la philologie, la pédagogie... mais aussi de Belgique, de Suisse, du Canada et de France.

Il est composé de sept chapitres dont le premier étudie l'approche anthropologique avec une mise en perspective historique de l'éthique du handicap par l'historien H.J. Stiker⁽³⁾, ses représentations sociales et une interrogation sur le statut de « personne » notamment chez les enfants en situation de handicap profond.

Le deuxième concernant les « Droits et citoyenneté » débute par un article de Julia Kristeva qui s'interroge sur les paradoxes de l'intégration des personnes handicapées dans nos sociétés et sur l'apport des nouvelles lois sur le handicap. Il y est expliqué le nouveau paradigme éthique et politique de la convention de l'Onu relative aux droits des personnes handicapées.

« La vie affective, relationnelle et sexuelle » est le titre du troisième chapitre, particulièrement intéressant pour tout clinicien, car il aborde le sujet souvent délicat de la sexualité de la personne handicapée, de façon éthique et pragmatique. Notons la contribution du Pr A. Dupras⁽⁴⁾ qui pose parfaitement la problématique entre l'émancipation et l'aliénation.

Le chapitre 4 traite de l'éthique et de la famille avec notamment un article contributif du Dr E. Zucman⁽⁵⁾ sur les parents experts.



Auteurs : Roger SALBREUX – Michel MERCIER
Éditeur : Presses Universitaires de Namur
Date de parution : avril 2018
ISBN : 978-2-3902-9000-1
Pages : 555
Prix : 30 €

⁽¹⁾ Professeur émérite à l'Université de Namur et Pr Associé à l'UC de Lille.

⁽²⁾ Psychiatre pour enfants et adolescents, homme engagé dans le monde associatif préoccupé du handicap, co-fondateur des CAMSP, membre de AIRHM-France, Conseil National du Handicap. Il préside le comité scientifique et éthique de la Fondation Internationale de la Recherche Appliquée sur le Handicap (FIRAH). Il est Président d'Honneur de l'AFP où nous apprécions jour après jour son œuvre et ses grandes qualités humaines.

⁽³⁾ Directeur de recherche, laboratoire « Identités, cultures, territoires », Université Denis Diderot Paris 7.

⁽⁴⁾ Pr au département de sexologie de l'Université du Québec à Montréal.

⁽⁵⁾ Médecin de réadaptation fonctionnelle fut conseiller technique du CTNERHI, Présidente d'honneur du GPF (Groupe polyhandicap France).

« Les relations de soins, d'assistance et d'accompagnement » sont abordées dans le 5^{ème} chapitre qui intéressera particulièrement les psychiatres d'adultes et d'enfants. Roger Salbreux et Jean-David Attia⁽⁶⁾ y évoquent les liens et les oppositions entre handicap psychique et maladie mentale dans une dialectique à différents niveaux pour arriver à une conclusion emplie de sagesse sur le plan éthique : confondre l'handicap psychique et la maladie mentale présenterait l'inconvénient de favoriser la substitution de soins par le traitement social tandis que le sujet a besoin des deux pour vivre mieux. Ce chapitre se clôt sur un article extrêmement touchant de la philosophe Danielle Moyse⁽⁷⁾ intitulé « Corps altéré et sidération du regard ». Elle permet de nous faire prendre conscience de la nécessité d'être « dans la justesse du regard »⁽⁸⁾ avec quelque égard face à la personne handicapée.

Le chapitre 6 est consacré aux « Droits d'être et droits d'avoir des parents ». Sous ce titre à double entrée, apparaît un corpus extrêmement intéressant puisqu'il intéresse la famille avec son ascendance et ses possibles descendance. Ne nous étonnons pas que la question de la stérilisation y soit étudiée ainsi que l'arrêt Perruche⁽⁹⁾, sous-titré très justement : *naître ou ne pas naître telle est la question*. Cet article écrit par Michel Mercier, Othon Printz⁽¹⁰⁾ et Roger Salbreux est une pépite pour comprendre tous les enjeux et subtilités de cette affaire aux conséquences actuelles et multiples.

⁽⁶⁾ Pédopsychiatre à Nîmes.

⁽⁷⁾ Agrégée de philosophie à l'IRIS, membre du comité de réflexion éthique de l'APF.

⁽⁸⁾ Coen G. (2000), « Naissance psychique et prévention précoce », *cahiers de maternologie* n° 15.

⁽⁹⁾ « Nul ne peut se prévaloir d'un préjudice du seul fait de sa naissance... », art. 1, loi du 4/03/02.

⁽¹⁰⁾ Ancien médecin directeur de la Fondation Sonnenhof, Bischwiller, France.

Le dernier chapitre aborde la question des « droits de la personne et éthique dans et hors des institutions d'accueil ». Nous ne saurons que trop conseiller aux personnes travaillant dans ce genre d'institutions, à quelque niveau que ce soit, de lire ce texte. Nous y apprendrons grâce à Michel Laurent⁽¹¹⁾ que l'expression « la personne en situation de handicap » est née au Québec pour insister sur la citoyenneté de cette personne plutôt que sur son handicap. De là Gérard Sylvestre⁽¹²⁾ revendique le respect des capacités et des droits des personnes à l'autodétermination aussi bien dedans que hors les institutions. Plusieurs professionnels complètent les points de vue pluriels sur la nécessité de l'éthique dans les institutions.

Pour conclure, voici des vérités rappelées dès l'introduction de ce grand livre :

La personne handicapée est située à la fois comme même et comme irréductiblement autre. Nous sommes situés à l'entrecroisement de l'identité et de la différence. Nous sommes confrontés à notre disposition éthique à nous ouvrir à l'altérité. Le handicap, selon les auteurs, met notre monde à l'épreuve des valeurs qu'il veut se donner.

Nos sociétés sont irrémédiablement confrontées dans leurs valeurs à la place qu'elles donnent aux personnes les plus vulnérables. C'est au niveau de la considération qu'elles leur accordent que l'on mesure qualitativement leur degré d'humanité.

L'enjeu de ce livre est ainsi de permettre à son lecteur de se positionner en fonction de sa culture, de ses croyances et de ses valeurs au sein d'une réflexion très complète sur le handicap afin de garantir ce qui est juste pour chacun.

⁽¹¹⁾ Licencié en droit, ancien directeur de services d'accueil pour personnes handicapées adultes.

⁽¹²⁾ Assistant social.

Pensez à vous inscrire au colloque
du 16 novembre 2018
sur « Animal parlé / Animal parlant »
à Paris, de 9h à 18h

(Bulletin d'inscription page 5)

RENDEZ-VOUS



Dans le cadre de leurs activités d'enseignement et de recherche,

**L'Association Française de Psychiatrie
et le Pôle Centre de Psychiatrie Générale**

PROPOSENT UN SÉMINAIRE DE PHÉNOMÉNOLOGIE CLINIQUE

sur le thème de

APPROCHE PHÉNOMÉNOLOGIQUE DU CORPS

Pour le cycle 2018-2019

ouvert à tout professionnel de santé, intéressé par une réflexion sur les liens
entre psychiatrie et psychopathologie phénoménologique.

ARGUMENT

Le corps est une des notions centrales de la phénoménologie posée dès les Recherches logiques par Husserl en la liant à celles de l'intentionnalité, du sens et de la relation à autrui et au monde. Si la phénoménologie consiste en un effort pour retourner « aux choses elles-mêmes », on comprend que la sensation d'être ou de posséder son corps fasse partie des données les plus immédiates sans lesquelles aucune relation au monde n'est pensable. Le corps fait ainsi l'objet d'une réflexion spécifique en tant qu'il apparaît à la fois comme objectif et comme vécu subjectif. Cette distinction du corps objectif et de la chair vécue est un des acquis les plus essentiels de la phénoménologie husserlienne qui agit sur nombre de notions telles que le sens ou la relation intersubjective.

Nous proposons au cours de ce séminaire de réfléchir à une approche phénoménologique du corps vécu comme chair et réversibilité dans la perspective de Maurice Merleau-Ponty, du vécu du corps hypocondriaque, de celui du psychotique sans manquer de questionner le corps souffrant à travers les travaux de Paul Ricœur.

animé par le **Docteur Jean-Louis GRIGUER**, Psychiatre des hôpitaux, Docteur en philosophie.

➤ **vendredi 23 novembre 2018 de 9h00 à 11h00 :**

Approche phénoménologique du corps

➤ **vendredi 14 décembre 2018 de 9h00 à 11h00 :**

Implications cliniques de l'approche phénoménologique du corps

➤ **vendredi 18 janvier 2019 de 9h00 à 11h00 :**

Le corps souffrant

➤ **vendredi 1^{er} février 2019 de 9h00 à 11h00 :**

Approche du corps hypocondriaque

➤ **vendredi 8 mars 2019 de 9h00 à 11h00 :**

Le corps dans la schizophrénie et les troubles thymiques

à Valence (Drôme)

Bibliothèque médicale du pavillon *Rousseau* du Centre Hospitalier *Drôme Vivarais*,
Domaine des *Rebatières* – 26760 MONTELEGER

Pour tout renseignement, contacter le Dr Jean-Louis GRIGUER

✉ jeanlouis.griguer@ch-dromevivara.fr

REVUE PSYCHIATRIE FRANÇAISE

L'ESPRIT, LE CORPS ET LA MACHINE

3/17 :

- Yves MANELA : *Éditorial : L'humain et la machine*
- Simon-Daniel KIPMAN : *La machine et le machin*
- Jean-Philippe CATONNÉ : *Homme augmenté et citoyen abusé*
- Marc HAYAT : *L'homme limite et l'Intelligence Artificielle*
- Patricia ADAM : *L'homme machine : Homme augmenté, homme amputé ? Psychiatre dénaturé ?*
- Armelle HOURS : *Avancées actuelles de la médecine, un conte de fée ?*
- Jean-Bruno MÉRIC : *L'intelligence artificielle*
- Jean-Pierre KLEIN, Emmanuelle d'ANDRÉ : *Être l'Objet des machines, Être Sujet de son imaginaire : art-thérapie et Locked-in-syndrome*
- Dominique MOREL-MANELA : *L'I.A. selon l'écrivain P.K. Dick*
- I. MANOR, M. GRANER, S. TYANO : *La coque de bois*
- Serge TISSERON : *Du régulateur à boules de Watt à la cyber psychologie*
- Yves MANELA : *Quelques pages du Cours de philosophie biologique et cognitiviste*
- Henri ATLAN : *Survenance des logiciels : le fonctionnalisme*



ENVIE DE LIRE

- *La science du cerveau et la connaissance* de Gérard EDELMAN, ouvrage analysé par Maya EVRARD
- *L'ordre étrange des choses* de Antonio DAMASIO, ouvrage analysé par Maya EVRARD

PSYCHIATRIE FRANÇAISE

3/17 :
L'ESPRIT, LE CORPS
ET LA MACHINE

Bon de commande à retourner au SPF :
45, rue Boussingault – 75013 Paris

☐ Mme ☐ M. ☐ Pr ☐ Dr :

Nom :

Prénom :



.....@.....



.....

Code postal : Ville :



.....

Commande exemplaire(s) du N° 3/17 x 25 € = €

à régler par chèque établi à l'ordre du **Syndicat des Psychiatres Français**.

PAS DE DISCOURS SANS LECTURE

OUVRAGES RÉCEMMENT PARUS

Vieillesse, éthique et société : du respect de la liberté et de l'identité de la personne âgée dans les pratiques de soins
AGLI Océane, BLANC Philippe, BLOT-LEROY Sabrina, et al.
Paris - S. Arslan - 2018 - Br. - 23,50 €

L'énigme conjugale : psychanalyse du mariage
ASSOUN Paul-Laurent
Paris - PUF - 2018 - Br. - 22,00 €

Recherches sur la philosophie et la langue.33, la cognition incarnée
DOKIC Jérôme et PERRIN Denis, BAEYENS Céline, BARA Florence, BOTTINEAU Didier, et al.
Grenoble - Groupe de recherches sur la philosophie et le langage - 2018 - Br. - 30,00 €

La thérapie orientée vers les solutions avec les enfants, les adolescents et leurs familles
STEINER Thérèse
Toulouse - Érès - 2018 - Br. - 25 €

L'éthique médicale : approches philosophiques
LE COZ Pierre
Presses universitaires de Provence - 2018 - Br. - 12,00 €

Le défi de la folie, Psychiatrie et politique (1966-1992)
LAINÉ Tony
Paris - éditions lignes - Br. - 25,00 €

Parler de la mort
DOLTO Françoise
Paris - Mercure de France - 2018 - Br. - 4,80 €

Œuvres complètes. 1, 1956-1970
TATOSSIAN Arthur
Saint-Martin-de-Blagny (Calvados) - MJW Féditio - 2018 - Br. - 26,80 €

Les fanatismes aujourd'hui, enjeux cliniques des nouvelles radicalités
HAMON Romuald, TRICHET Yohan
Toulouse - Érès - 2018 - Br. - 19,50 €

PETITES ANNONCES RAPPEL

Les tarifs des petites annonces
sont à demander
par annonces@psychiatrie-francaise.com

Les ordres doivent parvenir au secrétariat

– Pour le N° 260 : le **16 novembre 2018**
au plus tard, pour une parution **semaine 49**.

(réf. 4157) **55 – BAR-LE-DUC (1h en TGV de Paris)** – Départ en retraite le 01-01-2019. **Cherche remplaçant(e)**. – ☎ 03 29 79 64 62 (prof) ou ☎ 03 29 79 48 73

(réf. 4158) **66 – PERPIGNAN** – Psychiatre **Cherche successeur** : contrat cessible en clinique, et activité en cabinet.
– ☎ 06 20 93 37 01



**LE SERVICE D'ASSISTANCE ÉDUCATIVE
EN MILIEU OUVERT
intervenant
sur les 4/5/6/9/10/11/12/20^{èmes} arrondissements**

RECRUTE

UN MÉDECIN PSYCHIATRE (H/F)

Membre de l'équipe pluridisciplinaire,
il contribue à l'élaboration, à la conduite et
à l'évaluation de la mesure et, si nécessaire,
participe à l'intervention auprès du mineur,
de sa famille et des instances partenariales.

Mission : Protection de l'enfance
et soutien à la fonction parentale

Référence analytique souhaitée

CDI – temps partiel – 6 heures par semaine

C.C.N.T. de 1966

**Adresser lettre et CV à
Madame AIRAULT – Directrice
ASSOCIATION OLGA SPITZER
90, avenue de Flandre – 75019 PARIS**

(réf. 4159)

LES CHEMINS DE LA CONNAISSANCE VOUS CONDUIRONT...

FORMATION

EN FRANCE

PARIS, du 15 au 18 et du 12 au 14 décembre, et du 16 au 18 janvier 2019 : La Ligue Française pour la Santé Mentale (LFSM) organise une formation en psychopathologie (session d'approfondissement) sur le thème « **Initiation à l'analyse des pratiques professionnelles** ». – Informations et inscriptions : LFSM – Pôle Formation – ☎ 01 42 66 20 70 ou par ✉ pole.formation@lfsm.fr

Novembre 2018

PARIS, le 8 : Santé Mentale France organise une journée de formation sur le thème « **Psychiatrie et santé mentale : quand le parcours se met au service du pouvoir d'agir ?** ». – Informations et inscriptions : Santé Mentale France – 31, rue d'Amsterdam – 75008 PARIS – ☎ 01 44 96 06 36 – ✉ 01 45 96 06 05 – ✉ contact@santementale.fr – www.santementale.fr

RÉUNIONS ET COLLOQUES

EN FRANCE

Novembre 2018

PARIS, les 7, 8, 9 et 10 : Le Centre d'Études des Radicalisations et de leurs Traitements (CERT) organise les états généraux Psy sur « **Radicalisation** ». – Informations et inscriptions : CERT – ☎ 06 44 85 92 27 – ✉ inscription.cert.egpsy@gmail.com – <https://etats-generaux-psy.fr> ou <https://cert-radicalisation.fr>

LYON, le 8 : Santé Mentale France organise une journée sur « **Psychiatrie et santé mentale : quand le parcours se met au service du pouvoir d'agir ?** ». – Informations et inscriptions : Santé Mentale France – 31, rue d'Amsterdam – 75008 Paris – ☎ 01 45 96 06 36 – ✉ contact@santementalefrance.fr – www.santementalefrance.fr

PARIS, le 13 : L'École de Propédeutique à la Connaissance de l'Inconscient organise une journée sur « **Qui commande ? Psychanalyse de l'autorité et de l'obéissance** ». – Informations et inscriptions : EPCI – 1, Rue Pierre Bourdan – 75012 Paris – ☎ 01 43 07 89 26 – www.epci-paris.fr

PARIS, le 16 : L'Association Française de Psychiatrie organise un colloque sur le thème « **Animal parlé / Animal parlant** ». – Informations et inscriptions : AFP – ☎ 01 42 71 41 11 – ✉ 01 42 71 36 60 – ✉ secretariat@psychiatrie-francaise.com – www.psychiatrie-francaise.com

PARIS, le 17 : Le Collège International de Psychanalyse et d'Anthropologie (CIPA) organise une Rencontre-débat sur « **Le sensible, quel avenir ?** ». – Informations et inscriptions : CIPA – 212, rue de Vaugirard – 75015 Paris – ✉ contact@cipa-association.org – www.cipa-association.org

PARIS, du 23 au 25 : La Société Française de Psychopathologie de l'Expression et d'Art-thérapie organise ses 54^{èmes} Journées d'Automne sur le thème « **Traversées. Cliniques et esthétiques** ». – Informations et inscriptions : Dr Ghislaine REILLANNE – ✉ ghislaine.reillanne@wanadoo.fr – <https://www.sfpe-art-therapie.fr/>

PARIS, le 26 : La Société Médico-Psychologique organise une séance consacrée à la « **Pédopsychiatrie** ». – Informations et inscriptions : ✉ jacqueline_parrant@orange.fr ou ✉ sylvie.r.vermeersch@gmail.com

NANTES, du 28 au 1^{er} décembre : CARCO organise la 10^{ème} édition du Congrès Français de Psychiatrie sur le thème « **Le temps** ». – Informations et inscriptions : CARCO – 6, Cité Paradis – 75010 PARIS – ☎ 01 55 43 18 18 – ✉ 01 55 43 18 19 – ✉ laurence.eyraud@carco.fr

Décembre 2018

PARIS, le 1^{er} : L'Exploration en psychanalyse organise un colloque sur le thème « **Du surgissement à l'élaboration du fantasme** ». – Informations et inscriptions : www.colloque.explorationenpsychanalyse.com

PARIS, le 3 : Le Département de Psychiatrie de l'adolescent et de l'adulte jeune organise un Séminaire Babylone sur « **Découverte psychiatrique de l'Art Brut : destins contrastés entre Suisse et Allemagne** ». – Informations et inscriptions : Institut Mutualiste Montsouris – 42, bd Jourdan – 75014 PARIS – ☎ 01 56 61 69 80 – ✉ corinne.dugre-lebigre@imm.fr

PARIS, le 4 : Le Comité d'Éthique Adef Résidences organise un colloque sur le thème « **L'éthique au service d'une nouvelle conception des Établissements Médico-sociaux** ». – Informations et inscriptions : ADEF Résidences – ✉ colloqueCEAR@adefresidences.com – www.adefresidences.com

PARIS, le 11 : L'École de Propédeutique à la Connaissance de l'Inconscient organise une journée sur « **Clinique du sujet au travail. De la jouissance au malaise** ». – Informations et inscriptions : EPCI – 1, Rue Pierre Bourdan – 75012 Paris – ☎ 01 43 07 89 26 – www.epci-paris.fr



RENNES, le 11 : Le Centre Collaborateur OMS pour la recherche et la formation en santé mentale (CCOMS) organise un colloque sur le thème « **E-Santé mentale : valide & safe ? Enjeux éthiques, cadre juridique, qualité des outils** ». – Informations et inscriptions : CCOMS – 211, rue Roger Salengro – 59260 HELLEMMES – ☎ 03 20 43 71 00 – www.ccomssantementalelillefrance.org

LYON, les 13 et 14 : L'Institut de Formation et d'application des Thérapies de la Communication (IFATC) organise un colloque sur « **L'insoutenable immaturité de l'être** ». – Informations et inscriptions : IFATC – 117, rue Garibaldi – 69006 LYON – ☎ 04 72 83 51 12 – ifatc@ifatc.com

RENNES, le 14 : Le Pôle Hospitalo-Universitaire de Psychiatrie de l'Enfant et de l'Adolescent (PHUPEA, CHGR et Université de Rennes 1), l'Association AEMP et l'Association COPELFI organisent un colloque international sur le thème « **Équipes Mobiles et Psychotraumatismes : quels enjeux, quelles pratiques ?** ». – Informations et inscriptions : Madame Clémentine MORICE NGANGU – Secrétariat du Pr Sylvie TORDJMAN – 154, rue de Châtillon – 35200 RENNES – ☎ 02 99 51 06 04 – phupea.colloque@ch-guillaumeregner.fr

PARIS, le 17 : La Société Médico-Psychologique organise une séance consacrée à « **Mai 68 : entre histoire et mémoire** ». – Informations et inscriptions : jacqueline_parrant@orange.fr ou sylvie.vermeersch@gmail.com

Février 2019

PARIS, le 11 : Le Département de Psychiatrie de l'adolescent et de l'adulte jeune organise un Séminaire Babylone sur « **Angoisse et tendresse dans le fantasme de retour au ventre maternel chez l'adulte vieillissant. Figures d'une troublante fantaisie chez Goethe, Tolstoï, Mauriac et quelques autres...** ». – Informations et inscriptions : Institut Mutualiste Montsouris – 42, bd Jourdan – 75014 PARIS – ☎ 01 56 61 69 80 – corinne.dugre-lebigre@imm.fr

Mars 2019

PARIS, le 12 : L'École de Propédeutique à la Connaissance de l'Inconscient organise une journée sur « **Le mariage et ses symptômes** ». – Informations et inscriptions : EPCI – 1, Rue Pierre Bourdan – 75012 Paris – ☎ 01 43 07 89 26 – www.epci-paris.fr/

PARIS, le 15 : L'Association Française de Psychiatrie organise un colloque sur le thème « **Intelligence artificielle et robotique** ». – Informations et inscriptions : AFP – ☎ 01 42 71 41 11 – ☎ 01 42 71 36 60 – secretariat@psychiatrie-francaise.com – www.psychiatrie-francaise.com

Dans toute la France, du 18 au 31 : Les 30^{èmes} Semaines d'Information sur la Santé Mentale se dérouleront sur le thème « **Santé Mentale à l'ère du numérique** ». – Informations et inscriptions : Collectif des SISM – ☎ 01 45 65 77 24 – contact@gmail.com

PARIS, le 23 : La Société Médecine et Psychanalyse organise son XVII^{ème} colloque sur « **Propos sur l'Irrémédiable, La résistible ascension du numérique dans la santé et son devenir pour l'humain** ». – Informations et inscriptions : SMP – www.medpsych.org

PARIS, le 29 : Le Département de Psychiatrie de l'Adolescent et du Jeune Adulte organise un colloque sur le thème « **Mémoire traumatique et fonctionnement limité à l'adolescence** ». – Informations et inscriptions : Institut Mutualiste Montsouris – Département de Psychiatrie – Corinne Dugré – ☎ 01 56 61 69 80 – corinne.dugre.lebigre@imm.fr

Avril 2019

PARIS, le 1^{er} : Le Département de Psychiatrie de l'adolescent et de l'adulte jeune organise un Séminaire Babylone sur « **Le pavillon d'or de Mishima : l'adolescence incendiaire** ». – Informations et inscriptions : Institut Mutualiste Montsouris – 42, bd Jourdan – 75014 PARIS – ☎ 01 56 61 69 80 – corinne.dugre-lebigre@imm.fr

PARIS, le 3 : Les Amis du Centre Claude Bernard organise leur XXVIII^{ème} colloque sur « **Présence / Absence les enjeux de la séparation dans les processus de soins et d'apprentissage** ». – Informations et inscriptions : Association des Amis du Centre Claude Bernard 20 rue Larrey – 75005 PARIS – acb@centrecclaudebernard.asso.fr

PARIS, le 9 : L'École de Propédeutique à la Connaissance de l'Inconscient organise une journée sur « **Les conduites sexuelles violentes** ». – Informations et inscriptions : EPCI – 1, Rue Pierre Bourdan – 75012 Paris – ☎ 01 43 07 89 26 – 🌐 www.epci-paris.fr/

Mai 2019

MARSEILLE, du 9 au 11 : Le Comité des Travaux Historiques et Scientifiques (CTHS) organise son 144^{ème} colloque sur le thème « **Le réel et le virtuel** ». – Informations et inscriptions : 🌐 <http://www.cths.fr/co/congres.php>

PARIS, le 20 : Le Département de Psychiatrie de l'adolescent et de l'adulte jeune organise un Séminaire Babylone sur « **Kertesz, la Shoah et les psychanalystes** ». – Informations et inscriptions : Institut Mutualiste Montsouris – 42, bd Jourdan – 75014 PARIS – ☎ 01 56 61 69 80 – 📧 corinne.dugre-lebigre@imm.fr

PARIS, le 21 : L'École de Propédeutique à la Connaissance de l'Inconscient organise une journée sur « **Excitation et impulsions, clinique de la répétition** ». – Informations et inscriptions : EPCI – 1, Rue Pierre Bourdan – 75012 Paris – ☎ 01 43 07 89 26 – 🌐 www.epci-paris.fr/

Juin 2019

PARIS, le 3 : Le Département de Psychiatrie de l'adolescent et de l'adulte jeune organise un Séminaire Babylone sur « **Avec les Oulipiens, construire le labyrinthe** ». – Informations et inscriptions : Institut Mutualiste Montsouris – 42, bd Jourdan – 75014 PARIS – ☎ 01 56 61 69 80 – 📧 corinne.dugre-lebigre@imm.fr

PARIS, le 14 : L'Association Française de Psychiatrie organise un colloque sur le thème « **Le droit des enfants** ». – Informations et inscriptions : AFP – ☎ 01 42 71 41 11 – 📧 secretariat@psychiatrie-francaise.com – 🌐 www.psychiatrie-francaise.com

PARIS, le 18 : L'École de Propédeutique à la Connaissance de l'Inconscient organise une journée sur « **L'inconscient et l'enfant** ». – Informations et inscriptions : EPCI – 1, Rue Pierre Bourdan – 75012 Paris – ☎ 01 43 07 89 26 – 🌐 www.epci-paris.fr/

À L'ÉTRANGER

Novembre-Décembre 2018

CUBA, du 24 au 7 : L'Association Franco-Cubaine de Psychiatrie et de Psychologie organise ses 12^{èmes} Rencontres Franco-Cubaines sur le thème « **Migrations, cultures et santé mentale** ». – Informations et inscriptions : AFCPP – Dominique Bellanger – ☎ 06 80 46 08 90 – 📧 bellangerdo@gmail.com – Muriel Duranton – ☎ 06 12 32 55 98 – 📧 muriel.duranton@gmail.com

BRUXELLES, les 6 et 7 : Les Terres Rouges ASBL organisent un colloque sur le thème « **Cliniques métissées, Métissage des pratiques** ». – Informations et inscriptions : 🌐 www.terresrouges.be

LA LETTRE

☎ 01 42 71 41 11

La Lettre de Psychiatrie Française – 45, rue Boussingault – 75013 PARIS
 📧 secretariat@psychiatrie-francaise.com – 🌐 www.psychiatrie-francaise.com
 Éditeur : Association Française de Psychiatrie / Syndicat des Psychiatres Français (AFP / SPF)
 Tirage : 11 000 ex. – Dépôt légal : octobre-novembre 2018 – ISSN : 1157-5611
 Directeur de la publication : François KAMMERER
 Rédacteur en chef : Jean-Yves COZIC
 Co-Rédactrice en chef : Nicole KOECHLIN
 Comité de rédaction : Maurice BENSOUSSAN, Michel BOTBOL, Jean-Pierre CAPITAIN, Bernard GIBELLO, Jean-Louis GRIGUER, Simon-Daniel KIPMAN, Jean-Jacques KRESS, Claude NACHIN, David SOFFER, Pierre STAËL
 Secrétaire de rédaction et Régie publicitaire : Valérie LASSAUGE
 Mise en pages – Impression : Corlet Imprimeur – Condé-sur-Noireau – N° 195636

Pensez à vous inscrire à nos colloques :

- le **16 novembre 2018**, « **Animal parlé / Animal parlant** », à Paris
- le **15 mars 2019**, « **Intelligence artificielle et robotique** », à Paris
- le **14 juin 2019**, « **Le droit des enfants** », à Paris

MERCI DE LES RÉSERVER

Semaines d'information
sur la santé mentale

30^e
ÉDITION

18 - 31 MARS 2019

SANTÉ MENTALE

à l'ère du

NUMÉRIQUE



WWW.SEMAINES-SANTE-MENTALE.FR

